

## **Tolosa, 106-47 av. J.-C. : topographie et histoire**

Pierre MORET  
CNRS, UMR 5608 TRACES

Dans le commentaire qui accompagnait il y a quelques années ma traduction du chapitre IV 1, 13 de Strabon<sup>1</sup>, le problème de la localisation de la capitale des Tectosages était resté en suspens : j'avais suggéré qu'il pouvait s'agir du quartier Saint-Roch au sud de Toulouse, sans approfondir la question. Les débats qui s'en sont suivis et les progrès des recherches archéologiques m'ont incité à rouvrir ce dossier et à rassembler les *membra disjecta* d'une réflexion plusieurs fois abandonnée<sup>2</sup>.

Les pages qui vont suivre sont portées par la conviction qu'un réexamen du problème de Tolosa n'a des chances d'aboutir à un résultat tangible que s'il s'inscrit résolument dans une perspective historique. Et pour Tolosa, cette perspective est celle de la mise en place progressive d'une province romaine. Les études consacrées aux Gaulois de Toulouse tiennent rarement compte d'un fait capital : dès les années 121-118, les agglomérations tectosages de Vieille-Toulouse et de Saint-Roch appartiennent à la province romaine de Transalpine<sup>3</sup>. Cité gauloise, Tolosa est aussi très tôt une cité provinciale, et son destin restera lié à celui de Rome pendant les soixante ans qui séparent la fondation de Narbonne du début de la guerre de Gaules, comme le prouvent suffisamment l'expédition punitive de Caepio, les taxations de Fonteius, ou encore les liens que certains membres de l'aristocratie militaire tolosate entretiennent avec César ou avec ses lieutenants au début de la guerre des Gaules<sup>4</sup>.

Même si les méthodes de la protohistoire, éprouvées et affinées sur les sites laténiens de la Gaule indépendante, sont indispensables à l'étude des restes matériels de l'urbanisme tolosate des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles – les importants résultats des fouilles de la dernière décennie en sont la preuve éclatante –, elles ne peuvent fournir à elles seules les clés de l'évolution des deux sites de Saint-Roch et de Vieille-Toulouse, pas plus qu'elles ne suffiront à expliquer les rapports de complémentarité, d'association ou de subordination qui existaient entre eux. La solution au problème topographique de

---

<sup>1</sup> Moret, 2001a (repris sous une forme abrégée dans Moret, 2001b, p. 85-88).

<sup>2</sup> La présente contribution développe en l'actualisant un texte intitulé « *Tolosa*, Vieille-Toulouse, Saint-Roch : Posidonios est-il utile au débat ? », qui fut présenté au colloque de l'AFEAF de Toulouse en mai 2004, mais qui n'a pas été publié dans les actes de cette rencontre. Sauf indication contraire, toutes les dates s'entendent avant J.-C.

<sup>3</sup> Michel Labrousse (1968, p. 124-126) brosse pour la période qui va de 121 à 106 un tableau dont la cohérence apparente – largement débitrice de Camille Jullian – masque l'extrême indigence des sources antiques. L'entrée précoce de Tolosa dans l'orbite provinciale romaine, bien qu'elle ne soit attestée qu'indirectement, est un des faits qui souffrent le moins la contestation.

<sup>4</sup> Sur ce dernier point, voir Gorgues 2005b.

Tolosa, si tant est qu'elle puisse être jamais trouvée, devra nécessairement passer par une réflexion historique.

Je m'arrêterai, dans la première partie de cette contribution, sur le seul moment de l'histoire de Tolosa où un témoignage écrit quasi contemporain permet d'esquisser un portrait de la ville gauloise : la révolte des Tectosages et sa répression par Q. Servilius Caepio en 106 av. J.-C. L'argumentation que je me propose de développer à partir de ce texte s'articule en trois points.

— L'analyse du texte de Posidonius permet de conclure à l'unicité du site urbain et à la dualité des aires sacrées, réparties entre un sanctuaire bâti à l'intérieur de la ville et des étendues d'eau stagnante à l'extérieur de celle-ci.

— La plupart des puits et autres cavités artificielles des sites toulousains de La Tène C et D peuvent aujourd'hui être raisonnablement identifiés comme des structures domestiques : puits à eau, puisards, fosses d'extraction de matériaux, fosses-dépotoirs, etc. Il est donc possible de les utiliser comme marqueurs de la présence d'habitats groupés, et chaque fois que cela est possible, comme indices permettant d'évaluer la densité et la superficie de ces habitats.

— À la lumière de cette interprétation des puits, les ensembles de Vieille-Toulouse et de Saint-Roch sont réexaminés et comparés, et l'on tente d'évaluer leur adéquation respective aux indications fournies par le texte de Posidonius. Dans les deux cas on a affaire, pour la période considérée, à des habitats relativement denses et déjà très étendus ; des données encore provisoires laissent entrevoir un espace occupé un peu plus important à Saint-Roch qu'à Vieille-Toulouse entre le milieu et la fin du II<sup>e</sup> siècle, tandis qu'au début du I<sup>er</sup> siècle c'est Vieille-Toulouse qui connaît la croissance la plus rapide. Mais c'est en fin de compte la présence de zones humides et d'étangs, parfaitement documentée jusqu'au début de l'époque moderne au nord et au nord-est du quartier Saint-Roch, qui permet d'identifier ce dernier site comme la Tolosa évoquée par Posidonius.

Cette première conclusion conduit à ce qui ressemble à une impasse : que faire alors de Vieille-Toulouse, site dont l'importance ne le cède en rien à celle de Saint-Roch, et qui d'après certains indices – les trouvailles monétaires notamment – semble même jouer un rôle prédominant ? La solution passe par la diachronie et par la mise en histoire des deux agglomérations toulousaines. C'est la question que j'aborderai dans la deuxième partie de cet article, en distinguant trois périodes.

— Jusqu'à la révolte de 108/107, le II<sup>e</sup> siècle voit l'essor d'une place centrale doublée d'un sanctuaire de peuple. Ces deux fonctions étaient réunies sur un même site, qui ne peut être que Saint-Roch. Vieille-Toulouse est alors une bourgade importante, nullement secondaire du point de vue du nombre d'habitants ou de la puissance économique, mais qui n'est pas le siège d'un pouvoir supralocal. Elle fait partie d'un dense réseau d'agglomérations tolosates qui jalonnaient les terrasses de la Garonne et les coteaux du Lauragais.

— La répression de Caepio entraîna le démantèlement de cette organisation politique fédérale à fondement religieux. Les sources des années 70 à 50 ne connaissent plus que des Tolosates, preuve de l'effacement du lien ethnico-religieux au profit des cités de Narbonne, de Carcassonne et de Toulouse. Saint-Roch ne se remettra pas du sac du trésor de la cité et de l'aliénation des espaces sacrés ; son déclin, aggravé par les troubles des guerres sertoriennes, se poursuit jusqu'à son abandon vers 70. Pour des raisons qui restent à élucider, mais qui répondent sans doute à la fois à des

préoccupations symboliques, défensives et stratégiques, Rome favorise alors la promotion de Vieille-Toulouse au rang de nouveau chef-lieu des Tolosates, dans une période qui est aussi celle de la fondation de *Lugdunum Conuenarum*.

— Pendant toute la guerre des Gaules, Toulouse reste fidèle à César et joue à plusieurs reprises un rôle important grâce à l'engagement de ses *uiri fortes* et à l'accueil, en 52, d'une garnison romaine. Cette fidélité sans faille est récompensée, à une date qui reste à préciser, par l'octroi du *ius Latii* aux *Tolosani* (nouveau nom, romanisé, des *Tolosates*). Pendant les cinquante ans qui suivent, jusqu'à la fondation augustéenne qui ramènera Toulouse sur la basse terrasse de la Garonne, Vieille-Toulouse transforme son image ; les traits gaulois s'effacent peu à peu, supplantés par les signes d'une adhésion au modèle romain qui s'exprime dans la pratique épigraphique, l'architecture, l'urbanisme et jusque dans la vie quotidienne.

## 1. État des lieux

### 1.1. Les témoignages de Posidonius et de Dion Cassius : arrêt sur image en 108-106

La révolte des Volques Tectosages et sa répression par Caepio a toujours occupé une place de choix dans les histoires de Toulouse, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à Michel Labrousse inclus. Ces récits circonstanciés où les événements s'enchaînent et s'éclairent dans un savant agencement de causalités raisonnables, ont pour unique base un paragraphe de Strabon tiré de Posidonius et quelques lignes de Dion Cassius : en tout, pas plus d'une page de grec. Il est donc nécessaire de revenir un instant sur ces textes, en faisant abstraction autant qu'il est possible de toute cette sédimentation historiographique, pour tenter de mesurer leur portée réelle.

La description que Posidonius nous a laissée de Tolosa, à l'occasion des événements de 106, émane d'un témoin presque direct, qui séjourna à Marseille et dans ses environs entre 101 et 91, soit une dizaine d'années après les faits, qui fit peut-être escale à Narbonne, qui se flatte à plusieurs reprises d'avoir eu recours à des informateurs locaux pour se renseigner sur les modes de vie indigènes, et qui fait montre dans le peu qui s'est conservé de son œuvre d'une curiosité réelle pour le monde gaulois<sup>5</sup>. Ce faisceau de circonstances exceptionnellement favorables lui donne un caractère de véracité (sinon de complète exactitude) que l'on serait bien en peine de trouver dans aucun autre auteur de l'hellénisme tardif. Il s'agit, au surplus, de la seule description conservée, réalisée par un contemporain, d'un grand sanctuaire gaulois.

Certes, les œuvres de Posidonius sont perdues, et le texte dont nous parlons se trouve dans la *Géographie* de Strabon (IV, 1, 13) ; mais il s'agit d'une citation certainement proche de la littéralité – tout au plus peut-on supposer qu'une partie du développement fut résumée par Strabon –, et c'est bien comme un fragment authentique qu'il est présenté par les éditeurs de Posidonius<sup>6</sup>. D'autres auteurs – Orose, Aulu-Gelle, Dion Cassius, Justin – ont évoqué le sanctuaire de Toulouse<sup>7</sup>, mais ils sont tous très tardifs, postérieurs de plus de deux siècles aux événements de 106, sont tous des compilateurs ou des abrégiateurs travaillant sur des sources indirectes, déjà réélaborées à la fin de la République ou au début de l'Empire, et ne consacrent que quelques mots (voire un seul mot) au sanctuaire de Tolosa. Tout porte à croire, en dernière analyse,

<sup>5</sup> Sur ces divers aspects, voir entre autres Tierney, 1960, Duval, 1971, p. 242-246, et Malitz, 1983.

<sup>6</sup> Edelstein et Kidd, 1972, fr. 273.

<sup>7</sup> Le dossier des sources est commodément réuni dans Labrousse, 1968, p. 129-136.

qu'ils dérivent d'une tradition dont Posidonius est la source unique. Les mots qu'ils emploient, conformes à la conception architecturale romaine du sanctuaire bâti (*templum*<sup>8</sup> quand Posidonius parle d'enclos, *lacus*<sup>9</sup> quand il parle d'étangs ou d'eaux stagnantes), témoignent de la façon dont, au fil des siècles et des transmissions de plus en plus abrégées et de moins en moins fidèles, les singularités de la description originale ont fini par être complètement gommées.

Une réflexion sur la topographie de Tolosa et de son sanctuaire, quels qu'en soient les méthodes et les objectifs, ne peut donc pas faire l'économie du fragment 273 de Posidonius. Non pas qu'il permette une localisation précise de la cité et des aires sacrées qui en dépendaient, et encore moins l'identification de tel ou tel vestige. L'absence de toute indication de distance ou d'orientation, l'absence de repères géographiques (par rapport au fleuve, notamment) rendraient illusoire une telle démarche. Tout ce que l'on peut ambitionner, par un examen serré du texte, de son vocabulaire et de ses rapports logiques, c'est de fournir un cadre général à cette réflexion topographique, en éliminant d'emblée les interprétations qui seraient incompatibles avec lui. Voici d'abord la traduction<sup>10</sup> des phrases qui contiennent des indications topographiques, au début et à la fin du paragraphe consacré aux trésors d'or et d'argent de Tolosa.

« Il [Posidonius] dit que les richesses trouvées à Tolosa (*en têi Tolôssêi*) valaient environ 15 000 talents. Déposées les unes dans des enclos (*en sêkoi*) et les autres dans des étangs sacrés (*en limnais hierais*), elles ne consistaient pas en objets travaillés, mais en or et en argent bruts [...].

Les étangs (*hai limnai*), tout particulièrement, garantissaient l'inviolabilité des trésors, aussi y déposaient-ils des poids d'argent ou même d'or. Les Romains, quand ils se furent rendus maîtres de ces lieux, vendirent les étangs au profit de l'Etat et beaucoup d'acheteurs y trouvèrent des meules d'argent martelé. À Tolosa (*en de têi Tolôssêi*), le sanctuaire aussi (*kai to hieron*) était sacré et tenu en grande vénération par les habitants des alentours ; les richesses s'y accumulaient continuellement car nombreux étaient ceux qui déposaient des offrandes, sans que personne osât y toucher. »

Dans le premier passage, qui semble être un résumé plutôt qu'une citation de Posidonius, Strabon distingue deux types de dépôts, dans des *sêkoi* et dans des *limnai*, après avoir situé l'ensemble de dépôts sacrés « à Tolosa » (*en têi Tolôssêi*), expression qui ne peut se référer, compte tenu de l'emploi de l'article défini, qu'au site urbain ou à ses abords immédiats. Le second passage est plus précis et sans doute plus proche de la citation littérale. Après avoir évoqué les dépôts des *limnai*, sans les localiser, il ajoute qu'il y avait d'autre part, à Tolosa, un sanctuaire (*hieron*) non moins sacré qui regorgeait aussi d'offrandes. La particule oppositive *de*, placée avant le nom de la ville, distingue très explicitement cette seconde aire sacrée, située dans l'agglomération, de celle des *limnai*. Cette restriction topographique peut sembler contredire les indications du premier passage ; disons plutôt qu'elle les nuance, en marquant plus précisément la différence entre un *hieron* urbain et des *limnai* périurbaines.

Parmi les trois termes servant à caractériser les aires sacrées de Tolosa, un seul est répété dans les deux passages : *limnai*. Ce substantif peut désigner des étendues d'eau stagnante de toute sorte : étangs, lacs, lagunes, marécages<sup>11</sup>. En l'occurrence, la

<sup>8</sup> Orose V, 15, 25 ; Aulu-Gelle III, 9, 7.

<sup>9</sup> Justin XXXII, 3, 9-11.

<sup>10</sup> D'après Moret, 2001a, p. 18. Le texte suivi est celui d'Edelstein et Kidd, 1972.

<sup>11</sup> Dans son sens premier, *limné* est un « pool of standing water left by the sea or a river » (Liddell-Scott-Jones, *Greek-English Lexicon*, s.v.). Ce sens reste prédominant tout au long de l'histoire du mot qui fut

description n'est pas assez précise pour qu'on puisse choisir dans cette large palette. On notera cependant que les *limnai* de Toulouse trouvèrent « de nombreux acheteurs » quand elles furent « vendues au profit de l'Etat »<sup>12</sup> : cela implique l'existence de surfaces –continues ou non– assez vastes pour être réparties en de nombreux lots. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que nous avons affaire ici à une forme de rituel bien connue dans le monde celtique, qui consistait à déposer des offrandes métalliques dans un milieu liquide ou humide laissé à l'état naturel<sup>13</sup>. À côté des *limnai*, Strabon mentionne dans chacun des deux passages un autre type de lieu sacré, mais sous des noms différents : dans le premier il utilise *sêkoi*, dans le second *hieron*. Cette divergence peut recevoir deux explications.

1/ *Sêkoi* et *hieron* désignent des lieux différents. On devrait alors restituer trois aires sacrées, de nature différente mais recelant toutes des dépôts d'offrandes : les étangs (*limnai*) dans un espace naturel proche de l'agglomération, des enclos (*sêkoi*) dont la localisation n'est pas précisée, et un sanctuaire (*hieron*) dans l'agglomération.

2/ *Sêkoi* et *hieron* se réfèrent au même lieu, sous deux noms différents. Il n'existerait alors que deux aires sacrées : hors de la ville celle des étangs (*limnai*), et à l'intérieur de l'*oppidum* un sanctuaire (*hieron*) dans lequel les lieux de dépôt des offrandes en or et en argent sont délimités par des enclos (*sêkoi*). Le cas de Tolosa serait alors comparable à celui de Manching – site gaulois de plaine –, où quatre espaces sacrés délimités par des fossés et/ou des clôtures étaient regroupés au centre de l'*oppidum*<sup>14</sup>.

La deuxième hypothèse est la plus vraisemblable. Chez Strabon, et plus particulièrement dans les passages où il cite ou résume Posidonius à propos de cultures autres que celles de la Grèce et de Rome, il a été récemment démontré que *sêkos* désigne précisément l'enceinte sacrée entourant le lieu le plus saint du sanctuaire (qu'il soit à ciel ouvert ou couvert)<sup>15</sup>. Il est donc possible de restituer un enclos, voire plusieurs enclos – si l'on interprète à la lettre le pluriel de *en sêkoi* – à l'intérieur d'un sanctuaire urbain. Dans l'hypothèse contraire, il faudrait imaginer des dépôts d'or et d'argent dans trois espaces topographiquement et typologiquement distincts, ce qui paraît difficile à concilier avec l'idée d'un rituel cohérent.

Dans tous les cas, on retiendra que les offrandes d'or et d'argent ne sont pas déposées dans un seul lieu. Il y a plusieurs dépôts, dans deux types d'espaces consacrés, les uns naturels en milieu humide, sur des surfaces relativement étendues (lacs, étangs ou marécages), les autres construits (enclos). Il est en outre incontestable que les étangs sont situés en dehors de l'agglomération proprement dite. Malgré son imprécision topographique, le texte de Posidonius distingue en somme deux espaces sacrés complémentaires : un sanctuaire bâti dans l'*oppidum*, et tout près de là des étendues d'eau stagnante. Toute restitution du paysage sacré de Toulouse gauloise devra tenir compte de cette dualité.

Le texte de Posidonius est complété par le fragment 90 du livre XXVII de Dion Cassius : « Tolosa, auparavant alliée (*enspondos*) de Rome, se révolta à cause des espérances qu'avaient fait naître les Cimbres, et alla jusqu'à emprisonner la garnison

---

beaucoup plus rarement utilisé au sens d'étang artificiel ou de bassin. Chez Strabon, dans le livre IV, il désigne soit des lacs (1.11, 3.3, 6.5, 6.6, 6.9), soit des marécages ou des étangs littoraux (1.6, 1.7, 1.8).

<sup>12</sup> Probablement par une procédure de mise à ferme, les étangs ayant été préalablement placés dans l'*ager publicus* (Gorgues, 2005a, p. 452).

<sup>13</sup> Plusieurs parallèles sont signalés dans Moret, 2001b, p. 86 (en particulier, les dépôts précieux des étangs marécageux de Snettisham dans le Norfolk).

<sup>14</sup> Fichtl, 2000, p. 127-129.

<sup>15</sup> Rouveret, 2000, p. 48-49.

(*tous phrourous*)<sup>16</sup>. Mais les Romains prirent les devants en occupant la ville à l'improviste, de nuit, guidés par leurs partisans (*tôn epitêdeiôn*). Ils pillèrent les sanctuaires (*hiera*) et s'emparèrent en outre de beaucoup d'autres richesses. »

Ce récit sans doute abrégé ne contient aucune information utile à la localisation de Tolosa. Il apporte en revanche, malgré sa concision, des données capitales pour reconstituer l'histoire de Toulouse dans les années 121-106. Tolosa est en effet présentée comme une cité qui avait passé alliance avec Rome à une date indéterminée avant les troubles de 108-106, vraisemblablement à l'époque de la création de la province de Transalpine. L'abrégiateur de Dion Cassius ne dit pas depuis quand y était stationné le détachement militaire qui s'y trouve pris au piège en 106<sup>17</sup>. Rien ne permet d'affirmer que c'était une garnison permanente installée depuis la création de la province, comme le pensait Labrousse<sup>18</sup> ; bien au contraire, il serait étonnant qu'une ville jouissant du statut privilégié d'alliée du peuple romain ait eu à supporter dix années durant l'obligation d'héberger une garnison permanente, mesure qui ne pouvait guère être imposée qu'à des cités vaincues et soumises à la *deditio*<sup>19</sup>. À cette objection s'ajoutent les difficultés logistiques de l'entretien d'une garnison éloignée des bases arrières du littoral et la faiblesse des effectifs dont disposaient les gouverneurs de province à la fin du II<sup>e</sup> siècle, outre le fait que la notion même d'une occupation militaire permanente du territoire était étrangère aux Romains<sup>20</sup>. On doit plus vraisemblablement supposer que l'envoi d'un détachement militaire fut une mesure circonstancielle prise quelque mois plus tôt face aux troubles provoqués par la migration des Helvètes Tigurins vers le sud-ouest de la Gaule en 108-107<sup>21</sup> ; la situation était en effet d'une exceptionnelle gravité, puisque les Tigurins écrasèrent en 107, en pays nitiobroge, une armée romaine commandée par le consul L. Cassius Longinus.

D'autre part, il n'est nullement question, ni chez Dion Cassius ni ailleurs, d'un *castellum* que les Romains auraient construit près de la ville gauloise pour y abriter une garnison chargée de surveiller les turbulents Tectosages. Ce *castellum* n'a jamais existé que dans la fertile imagination des historiens de Toulouse<sup>22</sup> ; le mot *phrouroi* n'évoque en fait qu'un détachement de soldats, pas une fortification. On sait qu'il était fréquent, à l'époque républicaine, que les garnisons fussent logées dans les villes mêmes, comme l'attestent plusieurs épisodes des guerres civiles, notamment en Hispanie<sup>23</sup> : il n'est donc pas nécessaire de supposer l'existence d'un fort ou d'un fortin construit *ad hoc*.

Troisième observation : la facilité avec laquelle Caepio reprend le contrôle de Toulouse pose le problème de l'existence d'une enceinte urbaine fortifiée. Même en jouant sur l'effet de surprise, même de nuit, et même avec l'aide d'habitants acquis à la cause romaine, peut-on croire que Caepio aurait réussi à pénétrer dans la ville sans coup férir, si cette ville avait été munie d'une enceinte ? Ce n'est pas impossible – il existe dans l'historiographie antique plusieurs exemples de villes livrées par un parti d'habitants qui ouvrent les portes à l'assaillant –, mais il faut bien convenir que ce bref, trop bref récit suggère plutôt l'image d'une ville ouverte.

<sup>16</sup> D'après le contexte, ces *phrouroi* – mot à mot, des gardes – ne peuvent être que romains. On pourrait tout aussi bien traduire par « détachement militaire » ou par « poste de garde » : la nuance dépend du nombre, mais c'est précisément l'élément qui nous manque.

<sup>17</sup> Emprisonné ou mis aux fers (*dethênai*), selon Dion Cassius, et non simplement bloqué comme écrit Labrousse (1968, p. 128).

<sup>18</sup> Labrousse, 1968, p. 124.

<sup>19</sup> Cf. Naco del Hoyo, 2001.

<sup>20</sup> Sur ces divers aspects, on se reportera aux récentes mises au point de Cadiou, 2008.

<sup>21</sup> Hiernard, 1999, p. 95-97.

<sup>22</sup> Références dans Labrousse, 1968, p. 102, 200-201 et 237.

<sup>23</sup> Cadiou, 2008, ch. 4.

Il nous reste maintenant à confronter les maigres enseignements de ces deux textes aux données de l'archéologie. J'évoquerai pour commencer la question des puits, non parce qu'elle a focalisé l'attention des chercheurs depuis des lustres, mais tout simplement parce que ces structures excavées sont, à mon sens, les indicateurs disponibles les plus fiables pour localiser les habitats de la fin de l'âge du Fer autour de Toulouse, pour mesurer leur étendue et pour évaluer leur importance.

### **1.2. Les puits, reflets en creux des agglomérations tolosates**

Pour le lieu et la période qui nous intéressent ici – les environs de Toulouse à la fin du II<sup>e</sup> siècle –, ce sont les fosses et les puits, reconnus par centaines et fouillés par dizaines, qui ont fourni la plus grande masse de données archéologiques. À Vieille-Toulouse, presque tout ce que l'on sait sur les maisons, les aires de circulation, les temples, les équipements artisanaux, date de phases d'aménagement plus récentes<sup>24</sup> ; à Saint-Roch, nos connaissances sont plus lacunaires encore<sup>25</sup>. La question qui se pose est donc de savoir à quel type de données on a affaire lorsqu'on étudie le contenu d'un puits gaulois de cette époque. S'ils sont funéraires, comme on l'a longtemps cru, ou cultuels, comme on le suppose maintenant souvent, l'habitat est à chercher ailleurs. En revanche, s'ils sont liés à des fonctions strictement domestiques, ils nous indiquent l'emplacement précis d'un habitat. Alexis Gorgues et moi-même avons présenté, il y a quelques années, les arguments qui nous ont conduits à renoncer à des clés de lecture exclusives, qu'elles soient funéraires ou cultuelles, et à privilégier une approche pragmatique qui prend en compte la diversité morphologique des cavités, la temporalité courte ou longue de leurs phases d'utilisation et de comblement, et le contexte archéologique dans lequel elles s'insèrent<sup>26</sup>. Au terme de cette analyse, il est apparu qu'un nombre important de puits de Saint-Roch et de Vieille-Toulouse pouvaient s'expliquer, dans toutes leurs composantes, comme de simples puits à eau<sup>27</sup>.

Cette interprétation présente l'avantage de rendre compte de toutes les facettes de ces faits archéologiques parfois complexes que sont les puits du Toulousain, quand ils sont creusés jusqu'à la nappe phréatique : perte de récipients conçus ou modifiés pour puiser l'eau, sédimentation lente, piégeage de petits animaux hygrophiles, phase d'abandon, comblement détritique décalé dans le temps. Elle n'exclut pas, du reste, la possibilité que des actes religieux aient été réalisés ponctuellement dans certains puits, à tel ou tel moment de leur utilisation<sup>28</sup>. Mais il faut rejeter absolument, pour plusieurs raisons qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler, l'idée d'un rituel dûment constitué qui rendrait compte intégralement du creusement et de l'utilisation des puits.

1/ Les puits n'ont jamais livré d'objets bruts en or ou en argent comparables aux dépôts que décrit Posidonius, notre seule source sur les pratiques religieuses des Tolosates. Jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle, leur contenu est, au contraire, dépourvu de tout

<sup>24</sup> Vidal, 2001, p. 107, à compléter bientôt par les importants résultats de la fouille dirigée par Philippe Gardes à La Planho en 2007.

<sup>25</sup> Mais les fouilles de 2001 dans la caserne Niel (Arramond *et al.*, 2007) et plusieurs autres fouilles réalisées entre 2002 et 2007 dans le quartier Saint-Roch sont heureusement en passe de modifier ce constat (voir *infra*).

<sup>26</sup> Gorgues et Moret, 2003.

<sup>27</sup> Gorgues et Moret, 2003, p. 134. La reprise récente du dossier des puits de l'Ermitage d'Agen a abouti à des conclusions similaires : les puits ST41 et Z1 sont vraisemblablement des puits à eau (Verdin et Bardot, 2007, p. 240).

<sup>28</sup> Gorgues et Moret, 2003, p. 138.

caractère précieux (vaisselle en céramique, amphores, ordures ménagères, matériaux de construction, meules, rebuts divers). C'est seulement au cours du I<sup>er</sup> siècle, longtemps après le sac de Tolosa, que l'on voit apparaître – toujours en petit nombre – des puits contenant des objets d'un certain prix, tels les casques et les situles en bronze du puits XVI de Vieille-Toulouse. Et même dans ces derniers cas, l'étude fine du mobilier métallique peut aboutir à des résultats surprenants : ainsi, une bonne partie des objets en bronze trouvés dans les puits de l'*oppidum* de l'Ermitage à Agen ne sont plus interprétés aujourd'hui comme des dépôts votifs mais comme des objets fonctionnels, adaptés au puisage par destination primaire (seaux à cerclage de bronze, situles, œnochoés) ou secondaire (casques remployés, munis d'une cordelette en guise d'anse), qui ont chu par accident au fond du puits<sup>29</sup>.

2/ On trouve des puits un peu partout dans la région, isolés ou nombreux, sur les sites les plus variés, de la simple ferme à la grande agglomération. Rien ne permet d'associer leur présence à des gisements d'un type particulier, susceptibles d'être interprétés comme des espaces sacrés<sup>30</sup>.

3/ Leur contenu varie presque à l'infini dans sa composition comme dans les proportions de ses diverses composantes. Aucune constance, aucune régularité n'apparaît, ni dans la disposition des éléments au sein d'une couche, ni dans la succession des strates de remplissage. Or, comment concevoir un rituel qui ne serait pas normé ? Comment distinguer, dans cette diversité qui met en échec les tentatives d'analyse sérielle, ce qui est accidentel (la chute d'un vase, la composition d'une pelletée d'ordures ménagères) et ce qui est intentionnel (le dépôt d'un vase, par ailleurs ordinaire) ?

4/ Les puits se trouvent souvent en connexion étroite avec des vestiges d'habitat. À La Planho, un bon nombre sont situés dans de l'habitat (XV, XVI, XVII, XX, XXII, XXXV, XXXVI) ou à proximité immédiate d'un habitat (IX, XV, XVIII, XIX, XXI, XXVII, XXXII, XXXIII)<sup>31</sup>. À Saint-Roch comme à Vieille-Toulouse, on trouve dans le remplissage de nombreux puits des vestiges d'éléments de construction ou d'équipements domestiques : tuiles, fragments de mortier, de torchis ou de clayonnage, fragments de meules, fragments de soles de foyer, galets rubéfiés de radiers de foyers<sup>32</sup>... Les catégories de céramique sont représentées dans des proportions semblables à celles des couches d'habitat<sup>33</sup>, et les restes de faune correspondent à des reliefs de consommation courante<sup>34</sup>.

Les multiples interactions des puits avec la sphère domestique et leur insertion dans des espaces d'habitat excluent d'emblée l'hypothèse selon laquelle ces structures, considérées dans leur ensemble, auraient fait partie de sanctuaires tels que les décrit Posidonius<sup>35</sup>. En revanche, il est incontestable que, joints à d'autres structures excavées – fossés, puisards, fosses-dépotoirs ou fosses d'extraction de matériaux –, les puits sont, sur les deux sites considérés, les indicateurs de la présence d'un habitat groupé et, par

<sup>29</sup> Verdin et Bardot, 2007, p. 241-255.

<sup>30</sup> À l'Ermitage d'Agen, l'idée que le bâtiment carré situé à proximité du puits ST41 pût avoir une fonction culturelle a été révoquée en doute (Verdin, 2004, p. 40).

<sup>31</sup> Vidal, 1977, *passim*.

<sup>32</sup> D'après des observations concordantes et répétées, qui à Saint-Roch vont de Joulin (1912, p. 11 et 14) jusqu'aux fouilles les plus récentes (Arramond *et al.*, 2007, p. 399).

<sup>33</sup> Gorgues et Moret, 2003, p. 136.

<sup>34</sup> Columeau, 2001, p. 192-193.

<sup>35</sup> Il est à peine besoin de souligner que l'hypothèse funéraire, dominante de l'époque de Joulin (1912) à celle de Labrousse (1968), mais presque complètement abandonnée aujourd'hui, est elle aussi incompatible avec les observations qui précèdent.



conséquent, que leur nombre et leur répartition nous renseignent directement sur l'étendue et la densité de ce dernier.

On s'étonnera peut-être que j'insiste autant sur une interprétation des puits qui, dans d'autres contextes de recherche, serait acceptée presque sans examen, comme allant de soi. Si Toulouse a tant tardé à rentrer dans ce qu'on pourrait appeler la normalité archéologique des habitats groupés de la fin de l'âge du Fer, c'est sans doute à cause des particularités de l'historiographie locale, marquée pendant près d'un siècle par la thèse des puits funéraires, puis séduite dans les années 1990 par l'alternative d'une fonction cultuelle ou sacrificielle, peut-être parce que cette alternative conservait aux puits leur caractère exceptionnel<sup>36</sup>. Mais je ne vois pas comment, en l'absence de toute pratique rituelle normée généralisable à l'ensemble des cas connus (ou ne serait-ce qu'à une fraction statistiquement significative de ces cas), on pourrait persévérer dans cette voie.

Ces cavités, comme les appelait Joulin, doivent avant tout être démythifiées : elles n'ont rien d'extraordinaire, rien de singulier, et ne pourront être interprétées correctement qu'au prix d'un travail systématique de mise en contexte à plusieurs échelles : celle de l'espace d'habitat ou de l'aire d'activité immédiate, celle du site archéologique, mais aussi – c'est un point encore trop négligé – celle d'un cadre historiographique et comparatif beaucoup plus large. Car le travail de révision qu'attendent les puits du Toulousain est engagé ailleurs depuis bien longtemps. La salutaire critique des prétendus « ritual wells » de la Celtique péninsulaire<sup>37</sup>, ou la reprise rigoureuse du dossier des puits des *Viereckschanzen* de Holzhausen, Tomerdingen et Fellbach-Schmidlen<sup>38</sup>, sont des exemples dont on tirerait le plus grand profit.

Pour conclure d'un mot : les puits sont des marqueurs d'habitat. Telle est la prémisse à partir de laquelle nous allons maintenant tenter de comparer les sites de Vieille-Toulouse et de Saint-Roch, pour les confronter au texte de Posidonius.

---

<sup>36</sup> Les contributions rassemblées dans Domergue *et al.*, 2001, dont la mienne, sont pleines d'hésitations et de contradictions qui témoignent de ce moment de désorientation, entre l'abandon graduel de la thèse funéraire et la recherche vite déçue d'une signification cultuelle.

<sup>37</sup> Webster, 1997.

<sup>38</sup> Wieland, 1999, p. 44-53.

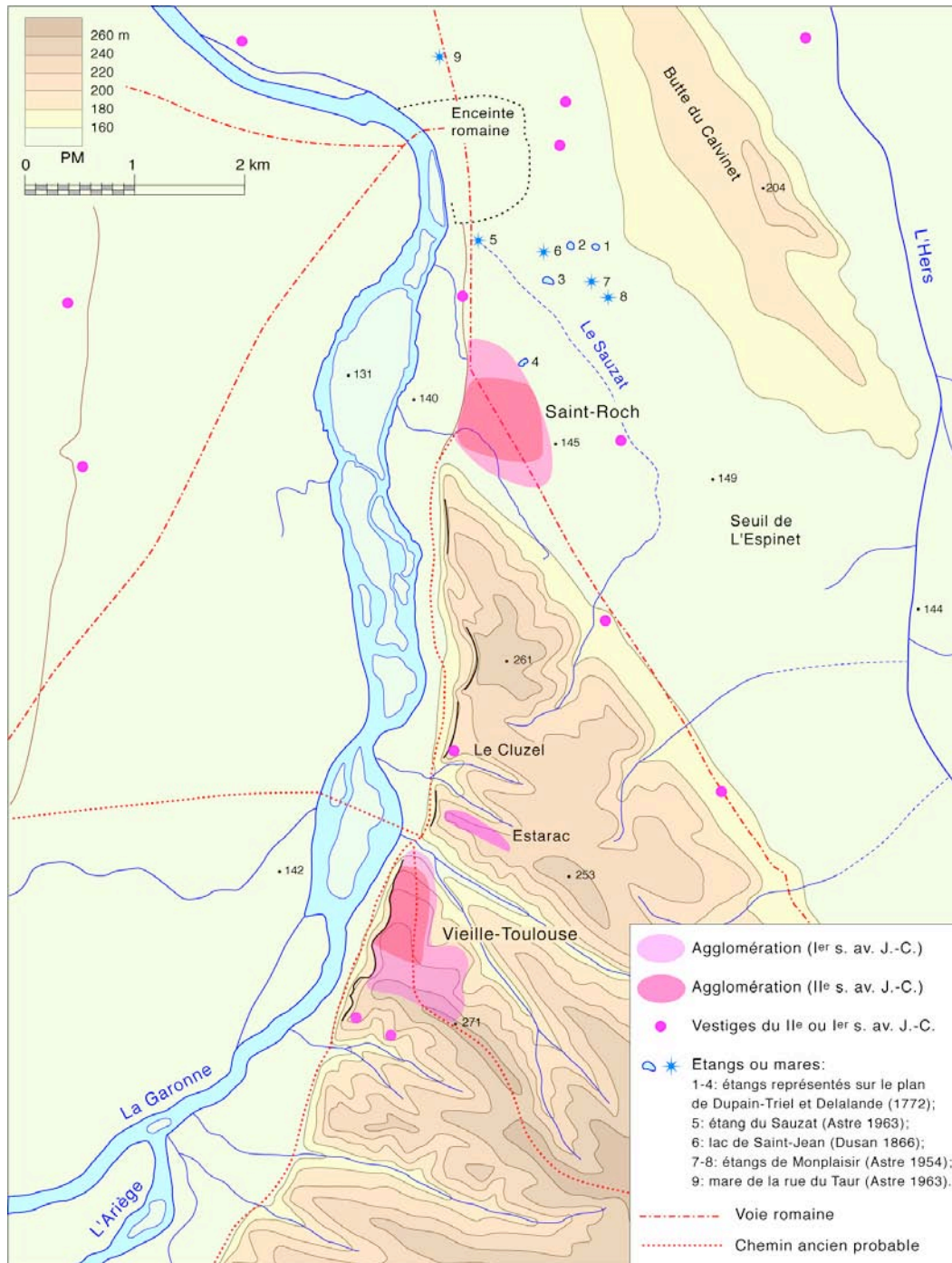


Fig. 1. Les sites des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au sud de Toulouse. Tracé de la Garonne et de ses affluents d'après la carte de Cassini (1769-1771) et le plan de Dupain-Triel et Delalande (1772), recalés sur le fond IGN actuel. Anciens étangs et plans d'eau : 1-4 : mares figurant sur le plan de Dupain-Triel et Delalande, 1772 (*infra*, fig. 4) ; 5 : étang terminal du Sauzat (Astre, 1963, p. 27-30) ; 6 : lac de Saint-Jean (Dusan, 1866, p. 177) ; 7-8 : étangs du quartier Monplaisir (Astre, 1954, p. 281 sq) ; 9 : mare de la rue du Taur (Astre, 1963, p. 48).

### 1.3. *Vieille-Toulouse et Saint-Roch en 106 : éléments archéologiques d'une comparaison*

Vieille-Toulouse ou Saint-Roch ? La question est presque aussi vieille que l'archéologie toulousaine. A-t-elle seulement un sens ? N'est-on pas en droit de penser que la cité de Tolosa était formée par une constellation de bourgades échelonnées le long de la Garonne, sans véritable chef-lieu, conformément au mode d'organisation villageois dont Polybe et Posidonius lui-même ont souvent crédité les Gaulois ? Ou mieux, ne pourrait-on imaginer une répartition des fonctions politiques et économiques entre plusieurs lieux, Vieille-Toulouse jouant le rôle d'*oppidum* et Saint-Roch étant le site portuaire et emporique<sup>39</sup> ? Ces solutions de compromis seraient séduisantes, si Posidonius, parlant du sanctuaire, ne le plaçait pas expressément « dans Toulouse », en employant l'article défini au singulier. Toute sa description, dans ses termes comme dans sa logique interne, implique l'unicité du site urbain. Il n'existe pour Posidonius qu'une seule ville répondant au nom de Tolosa, et c'est dans cette ville que se trouve le sanctuaire à enclos des Tectosages.

Il faut donc se livrer à l'exercice difficile de la comparaison entre deux sites qui ont connu, après leur abandon, des histoires différentes et qui n'ont pas été explorés de la même façon. Les points qu'il est possible d'examiner, au stade où en sont aujourd'hui les recherches, sont les suivants : la position géographique et la taille de l'agglomération, la densité et la nature des vestiges d'habitat, enfin l'abondance du mobilier et plus particulièrement des monnaies.

Vieille-Toulouse et Saint-Roch sont séparés par une distance d'environ cinq kilomètres (fig. 1), ce qui est à la fois peu et beaucoup : peu, si on veut y voir des agglomérations indépendantes l'une de l'autre, contemporaines et de rang égal ; beaucoup, si on suppose entre elles l'existence d'un lien organique de dépendance ou de complémentarité. Voilà une première difficulté. D'autre part, les choix d'implantation sont radicalement différents : Vieille-Toulouse sur les coteaux molassiques du Terrefort, proche de la Garonne mais séparée d'elle par des abrupts ; Saint-Roch sur la basse terrasse, au débouché de l'itinéraire le plus direct et le plus facilement carrossable entre la côte méditerranéenne et la Garonne<sup>40</sup>. On a souvent attribué aux peuples de la protohistoire une préférence pour les chemins de crête, supposés plus sûrs, et c'est ainsi que le choix de Vieille-Toulouse a pu être expliqué par l'existence d'un antique chemin des coteaux du Lauragais<sup>41</sup>. Cette vieille idée pouvait être défendue à l'époque où l'on imaginait des Gaulois vivant dans des cabanes, dans un pays à demi sauvage et couvert de forêts. Elle doit être soumise aujourd'hui, pour le moins, à un réexamen critique, quand on sait que l'économie gauloise de la fin de l'âge du Fer fondait sa prospérité sur un réseau de communications fluide et performant, jalonné de villes-marchés de plaine aux noms caractéristiques en *-duron* (= latin *forum*) ou en *-magos* (plaine et/ou marché)<sup>42</sup> : il serait étonnant que pour les relier entre elles, les itinéraires les plus directs et les plus commodes n'aient pas été privilégiés.

<sup>39</sup> Il a ainsi été récemment soutenu que Tolosa était « un site double constitué à la fois d'un *oppidum* de hauteur et d'une agglomération de plaine au bord de la Garonne » (DRAC-SRA, 2006, p. 269).

<sup>40</sup> Ce n'est pas un hasard si la voie romaine de Narbonne traverse de part en part le site de Saint-Roch sans changer d'orientation ; c'est seulement au nord de la chapelle Saint-Roch qu'elle tourne vers le nord, pour longer le talus de la Garonne en direction du site gallo-romain.

<sup>41</sup> Voir par exemple Fouet et Savès, 1978, carte p. 14 et Muller, 2001, p. 41.

<sup>42</sup> Delamarre, 2003, *sub verbis*, et Pailler, 2006. Sont bien connus, sur la route de Tolosa à Carcasso, les bourgs de Sostomagus et d'Eburomagus (Passelac, 2003).

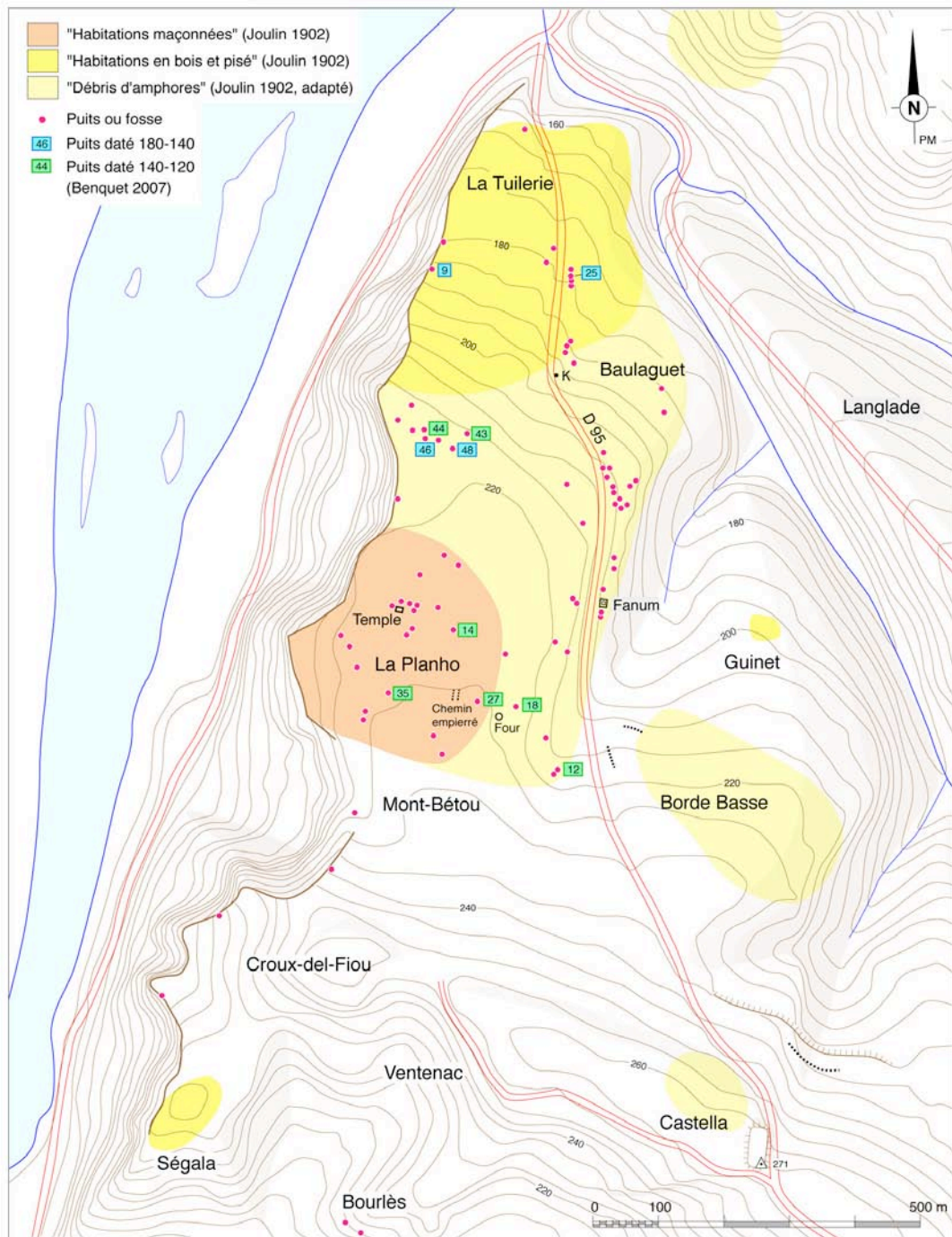


Fig. 2. Le site de Vieille-Toulouse. Vestiges archéologiques d'après Joulin (1902, plan h.t.), Labrousse (1968, fig. 9), Vidal (2001, fig. 20) et Arramond *et al.* (2007, fig. 3).

Pour conclure sur cet aspect, je ne peux mieux faire que renvoyer au jugement de Jean Coppolani, qui fut l'auteur il y a un demi-siècle de l'analyse la plus pénétrante qui ait été consacrée, du point de vue géographique, au problème de Toulouse gauloise. « Tolosa était, au temps de Posidonius, un centre de transit où les marchandises passaient de la voie de terre à la voie d'eau et réciproquement. Or, il est absolument invraisemblable d'imaginer qu'un pareil trafic ait eu pour siège Vieille-Toulouse, perchée à plus de cent mètres au-dessus de la Garonne, sur laquelle le plateau tombe par des falaises abruptes », et qui en outre n'avait aucune vue sur le site de Toulouse, aucune vue non plus sur la vallée de l'Hers dont elle est séparée par une bande de coteaux large de deux kilomètres<sup>43</sup>. Vieille-Toulouse tourne le dos à Toulouse et à la route de Narbonne. C'est en fait vers le sud-ouest qu'elle est naturellement orientée, avec des vues très étendues qui lui permettaient de contrôler et le confluent de l'Ariège et le débouché de la route des Pyrénées.

La taille des agglomérations est un autre aspect important, bien qu'elle soit aussi difficile à mesurer qu'à interpréter. Toutes phases d'occupation confondues, nous avons affaire à deux agglomérations très étendues. À Saint-Roch, l'aire de répartition des puits, entre la rue du Férétra à l'ouest, l'emprise de la rocade dans le secteur d'Empalot au sud, l'avenue Jules-Julien et ses abords à l'est, et les Récollets au nord, couvre une surface de 70 à 80 hectares (fig. 3). À Vieille-Toulouse, le gisement a été récemment estimé à 150 hectares<sup>44</sup> (fig. 2). L'espace occupé à la fin de l'âge du Fer est donc, selon toute apparence, deux fois plus grand à Vieille-Toulouse qu'à Saint-Roch. Bien que ces chiffres comportent une importante marge d'erreur, dans la mesure où il est souvent impossible de statuer sur des vestiges périphériques dont on a du mal à savoir s'ils appartenaient à de l'habitat périurbain diffus ou à des quartiers à occupation moins dense, l'ordre d'idée est certainement juste.

Mais la comparaison ne peut s'arrêter là : il faut tenter d'évaluer la taille de l'agglomération telle qu'elle était en 106, en éliminant les structures du I<sup>er</sup> siècle. Cet exercice peut paraître illusoire : les espaces fouillés pour lesquels nous disposons d'une véritable stratigraphie couvrent une portion infime des deux sites, et les importants travaux réalisés par Philippe Gardes à Vieille-Toulouse, et par Jean-Charles Arramond, Christophe Requi et Jean-Jacques Grizeaud à Saint-Roch, sont trop récents pour qu'on puisse en tirer parti. On peut néanmoins repérer des tendances en s'intéressant à la répartition des puits les plus anciens. Pour que la comparaison soit pertinente, j'ai choisi de me baser sur un travail de révision récent qui a embrassé, sur les deux sites, la totalité d'une classe de céramique : il s'agit de l'étude des amphores de Toulouse réalisée par Laurence Benquet<sup>45</sup>. Je ne tiendrai compte que des puits et des fosses que cet auteur a rattachés aux deux phases les plus anciennes de sa typo-chronologie, entre 180-140 et 140-120 (la troisième, qui va jusqu'en 90, aurait pu introduire un biais dans l'analyse).

À Saint-Roch, les neuf puits et fosses datés entre 180 et 120 se répartissent sur une grande partie du gisement archéologique. On leur ajoutera le site du n° 35 de la rue Jules-Julien, encore plus excentré vers le sud-est, dont la première phase d'occupation date de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>. En admettant que ces dix points appartenaient à une aire d'habitat continue, le polygone qu'ils délimitent couvre un espace de 36 hectares (fig. 3). À Vieille-Toulouse, les onze puits et fosses correspondant aux deux mêmes phases se concentrent dans le secteur de La Planho, sur une surface moindre,

<sup>43</sup> Coppolani, 1950, p. 112-113.

<sup>44</sup> Arramond *et al.*, 2007, p. 386.

<sup>45</sup> Benquet, 2007.

<sup>46</sup> Arramond *et al.*, 2007, p. 402.

inférieure à vingt hectares, dans le triangle formé par la falaise à l'ouest, le CD 95 à l'est et le chemin de Borde Basse au Mont Bétou au sud (fig. 2).

Cet espace est précisément celui qui est resté jusqu'à la fin de l'occupation du site le cœur de l'agglomération. Le témoignage de Léon Joulin est, sur ce point, particulièrement précieux, en dépit des errements de ses interprétations historiques. Alors qu'aujourd'hui le golf, les lotissements et les maisons individuelles ont bouleversé la physionomie du site et rendu des secteurs entiers inaccessibles à l'évaluation archéologique, on pouvait encore avoir à l'époque de ses recherches, dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, une vue d'ensemble cohérente sur un paysage à peine transformé. Or, par chance, l'objectif que s'était fixé Joulin était celui d'un « survey » avant la lettre, puisqu'il s'était proposé d'explorer la totalité des coteaux qui s'étendent de Pouvoirville à Vieille-Toulouse<sup>47</sup>. Les résultats qu'il présente, tout schématiques qu'ils sont et biaisés par sa conception particulière de la protohistoire toulousaine, méritent donc la plus grande attention.

Ses descriptions et le plan qui les accompagne établissent un zonage fondé sur les fortes différences que Joulin avait pu observer entre divers secteurs, du point de vue de la densité et de la nature des vestiges affleurants<sup>48</sup>. Sont ainsi distinguées trois zones principales d'habitat concentré : les champs de la partie supérieure de la Planho (quinze hectares, dont cinq ou six très riches en vestiges), d'où proviennent la plupart des trouvailles de monnaies des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et où Joulin signale des constructions maçonnées en briques et en galets ; la partie inférieure du versant nord (vingt hectares) où les monnaies sont « assez nombreuses » et où l'on voit des traces d'habitations « en bois et en pisé », et enfin le versant sud-est où les restes sont moins abondants. Sur le reste du site (trois cents hectares en tout selon lui), les vestiges sont « disséminés » et ne correspondent pas à un habitat continu. Bien que ces observations soient entachées de simplifications dues à l'esprit de système de Joulin<sup>49</sup>, elles constituent des indications irremplaçables qui peuvent servir de base à une estimation comparée de la densité de l'habitat entre les différents secteurs du site ; elles ont d'ailleurs été confirmées par Michel Vidal, pour qui l'habitat aggloméré se restreint « à un vaste plateau que l'on peut évaluer à une vingtaine d'hectares »<sup>50</sup>, auquel s'ajoutent des zones d'habitat plus dispersé. Et comment ne pas être frappé par le fait que les quatre puits les plus anciens, ceux de la période 180-140, sont situés dans la partie nord de l'agglomération (fig. 2), précisément dans le secteur où dominant, d'après Joulin, les constructions en bois et en torchis ?

En bref, au II<sup>e</sup> siècle, l'agglomération de Saint-Roch paraît plus grande que celle de Vieille-Toulouse. Le rapport de taille s'inversera après la répression de Caepio, mais la partie densément urbanisée de Vieille-Toulouse restera limitée à La Planho. La question de la densité de l'habitat et de son caractère plus ou moins ordonné mérite d'ailleurs qu'on s'y attarde un instant. Il a souvent été remarqué que les structures d'habitat étaient rares et évanescentes à Saint-Roch, se limitant le plus souvent à des témoignages indirects (puits, fosses, fossés de drainage, épandages d'amphores), ou qu'elles étaient très difficiles à « lire » quand elles étaient conservées (trous de poteaux et rares lambeaux de sol)<sup>51</sup>. On n'y trouvait rien qui ressemblât à la stratigraphie complexe de la zone haute de La Planho où tranchées de fondation, bases de murs maçonnés et sols

<sup>47</sup> Joulin, 1902, p. 377 sqq.

<sup>48</sup> Joulin, 1902, p. 381-384 et plan h.t.

<sup>49</sup> Il est évidemment faux de cantonner exclusivement les constructions en maçonnerie dans la partie haute, et les maisons en « pisé » dans la partie basse.

<sup>50</sup> Vidal, 2001, p. 104.

<sup>51</sup> Arramond *et al.*, 2007, p. 391-408.

construits sont monnaie courante<sup>52</sup>, ce qui a pu faire penser que l'agglomération de Saint-Roch n'était pas de même nature que celle de Vieille-Toulouse ; qu'elle était, en quelque sorte, moins urbaine.

Pour bien mesurer cette différence et avant d'en tirer des conclusions quant à la fonction ou au rang des deux agglomérations, il convient de prendre en considération trois éléments très importants. Le premier est la durée d'occupation des sites. Il va de soi qu'avec une vie plus brève d'un demi-siècle, le site de Saint-Roch ne saurait présenter la même complexité stratigraphique que Vieille-Toulouse, à plus forte raison quand on sait que sur ce dernier site, ce sont les niveaux postérieurs aux années 70-50 (moment de l'abandon de Saint-Roch) qui ont livré les vestiges d'habitat et de voirie les mieux conservés et les plus aisément identifiables, en raison de l'adoption par les Tolosates de techniques de construction d'origine méditerranéenne (fondations excavées, soubassements de galets, emploi de la brique cuite et de la tuile).

Second facteur : l'intensité des destructions médiévales et modernes n'est pas comparable sur les deux sites. Le site de Vieille-Toulouse, après son abandon à l'époque impériale, n'a recommencé à supporter une pression anthropique importante qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand des plantations de vignes nécessitèrent, d'après les chroniqueurs du temps, l'enlèvement de trois mille charretées de débris d'amphores, de briques et de galets<sup>53</sup>. À Saint-Roch, en raison de la qualité des sols et de la proximité de la ville, l'activité agricole fut certainement plus intensive et beaucoup plus ancienne, et doublée au surplus d'activités artisanales suburbaines particulièrement destructrices, comme la briqueterie. Léon Joulin fait état des dégâts causés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles par les briquetiers qui prélevèrent massivement les sédiments argileux disponibles sur le site, évoquant aussi des travaux de voirie qui, vers 1850, excavèrent le talus de la terrasse pour élargir le chemin des Étroits<sup>54</sup>.

Troisième facteur : les maisons gauloises de Saint-Roch étaient construites sur la basse terrasse du fleuve. Bien qu'à l'abri des grandes crues de la Garonne – l'inondation exceptionnelle de 1875, par exemple, n'a pas fait de dégâts au-delà du talus du lit majeur, c'est-à-dire à l'est de la rue du Férétra<sup>55</sup> –, leurs habitants étaient beaucoup plus exposés que ceux de Vieille-Toulouse à l'humidité du sol. Comme on le verra plus loin, la proximité de la nappe phréatique et la présence d'un ruisseau qui traversait l'agglomération, sans compter les zones marécageuses ou humides qui s'étendaient immédiatement au nord du site, rendaient nécessaires des aménagements destinés à assainir le sol et à isoler les constructions en bois et torchis. Ainsi s'expliquent les nombreux fossés de drainage fouillés ces dernières années<sup>56</sup>, de même que les épandages de tessons d'amphores qui couvrent de vastes surfaces. Les bâtiments d'habitation devaient posséder, dans la plupart des cas, des planchers surélevés, ce qui peut expliquer l'absence ou la rareté de sols et de niveaux d'occupation comparables à ceux des coteaux de Vieille-Toulouse, où la molasse offrait une assise plus ferme et plus saine.

<sup>52</sup> Vidal, 2001, à compléter bientôt avec les remarquables résultats de la fouille dirigée en 2007 par Philippe Gardes à La Planho.

<sup>53</sup> Labrousse, 1968, p. 93.

<sup>54</sup> Joulin, 1912, p. 5.

<sup>55</sup> D'après le *Plan de Toulouse après l'inondation des 23-24 juin 1875* publié la même année par le journal La Dépêche (Archives municipales de Toulouse, 20 Fi 45).

<sup>56</sup> Arramond *et al.*, 2007.

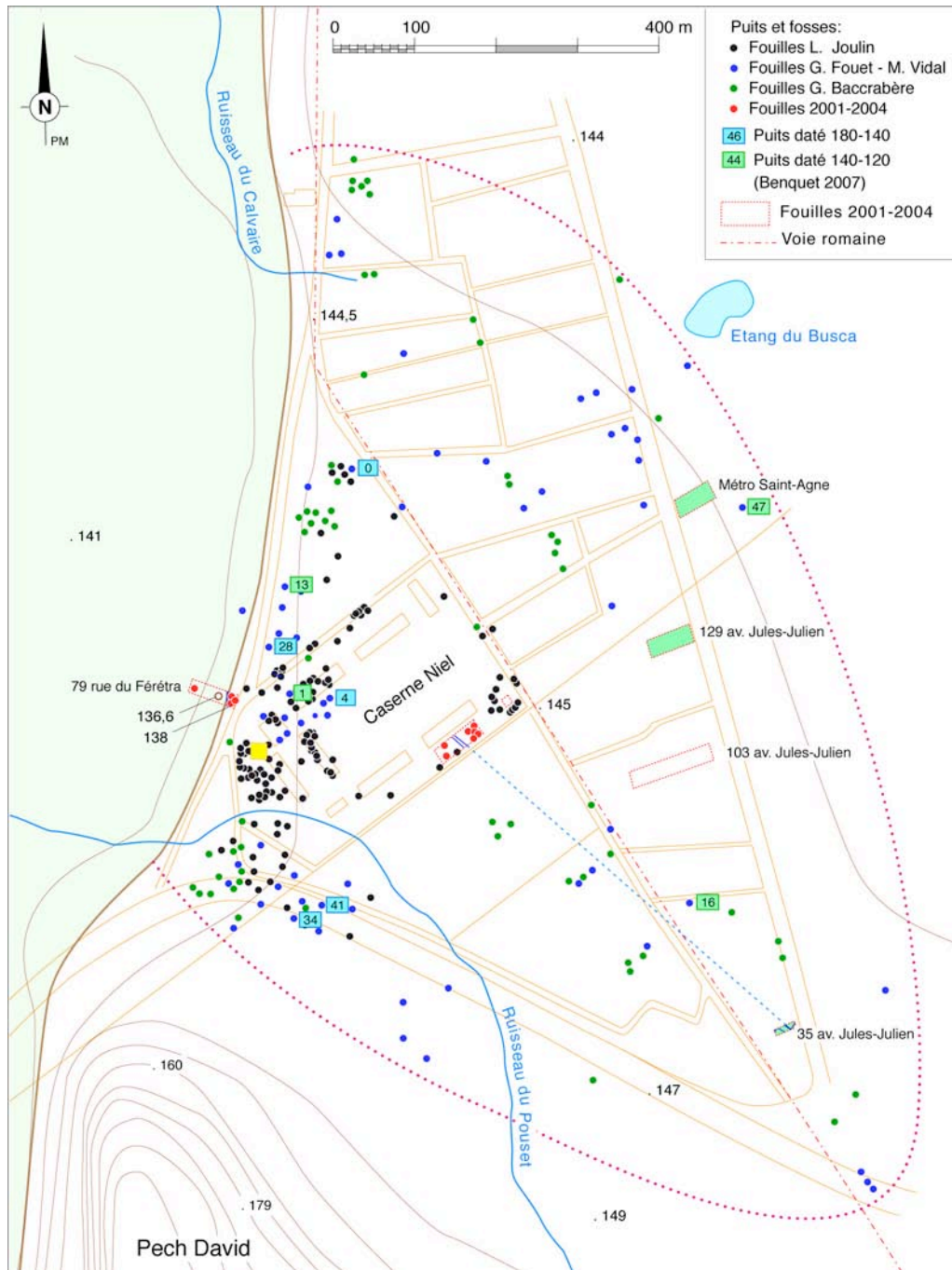


Fig. 3. Le site de Toulouse–Saint-Roch. Ruisseaux du Pouset et du Calvaire d’après le plan de Dupain-Triel et Delalande, 1772. Vestiges archéologiques d’après Joulin (1912, pl. C), Baccrabère (1993, 1995), Arramond *et al.* (2007, fig. 4) et *Bilan scientifique SRA Midi-Pyrénées*, 2002, 2003, 2004.



L'impression de pauvreté et de dissémination des structures bâties est d'ailleurs contredite par l'extrême densité des structures excavées qui n'ont jamais livré, rappelons-le, que du mobilier courant identique à celui qu'on peut trouver dans des couches d'occupation domestiques ou dans des dépotoirs d'habitat<sup>57</sup>. 314 puits et fosses sont actuellement recensés à Saint-Roch<sup>58</sup>, dont 150 « cavités » identifiées par Joulin sur une surface de trois hectares seulement<sup>59</sup> : c'est nettement plus qu'à Vieille-Toulouse où 220 puits (dont une soixantaine fouillés) ont été repérés sur une étendue supérieure à celle du site de Saint-Roch<sup>60</sup>. Ces chiffres globaux ne sont pas immédiatement comparables, étant donné les nombreux biais qui résultent de l'état de conservation des sites et de la différence des formes d'intervention archéologique (intensive sur des parcelles plus petites à Saint-Roch, plus extensive et plus dispersée à Vieille-Toulouse). Mais il est très important d'observer que lorsqu'on peut comparer des secteurs de quelques hectares explorés de façon systématique, comme l'ouest de la caserne Niel à Saint-Roch (fouilles Joulin) et le haut de La Planho à Vieille-Toulouse (fouilles de Michel Vidal, complétées en 2007 par celle de Philippe Gardes), la densité des puits et des fosses est au moins aussi grande à Saint-Roch qu'à Vieille-Toulouse, malgré une durée d'occupation beaucoup plus courte.

Des indices de régularité et de planification dans l'organisation des espaces à l'intérieur de l'agglomération existent aussi à Saint-Roch. Au 35 de l'avenue Jules-Julien, c'est à dire près de l'extrémité sud-est de l'espace urbain présumé, des fossés et des niveaux de sol attestent, dès le II<sup>e</sup> siècle, une occupation comparable en tous points à celle qui a été constatée en 2001 dans la caserne Niel<sup>61</sup> ; de plus, l'orientation nord-ouest/sud-est d'un des fossés de l'avenue Jules-Julien est semblable à celle des fossés de la caserne Niel, et semble s'inscrire dans le même alignement (fig. 3). Cette observation doit être rapprochée d'une autre, malheureusement peu explicite, faite autrefois par Léon Joulin : il avait vu entre les puits 88 et 93 « une longue traînée d'amphores couchées horizontalement et bout à bout dans une tranchée de 1,50 m de profondeur »<sup>62</sup>. D'après la position des dits puits sur son plan, l'orientation de ce fossé s'établit nord-ouest/sud-est, comme dans la fouille de 2001 à la caserne Niel et comme au 35 de l'avenue Jules-Julien.

Il n'y a donc pas de raison d'écarter l'idée d'un urbanisme organisé s'étendant sur l'ensemble des 70 hectares reconnus à Saint-Roch. Il ne s'agit évidemment pas d'un urbanisme dense de type méditerranéen : nous verrons plus loin que des parallèles sont faciles à trouver en Gaule du centre et de l'est à l'époque de La Tène C et D, sur des sites aussi divers que Levroux, Chalon-sur-Saône, Vienne, Manching ou Bâle-Gasfabrik.

Dernier point : l'abondance et la qualité du mobilier. Les amphores étant innombrables sur les deux sites, on ne trouvera pas dans ce domaine d'éléments de discrimination, ni d'ailleurs dans le reste du matériel céramique. Il en va autrement des monnaies, qui sont extraordinairement nombreuses à Vieille-Toulouse<sup>63</sup>, alors qu'à

<sup>57</sup> Rappelons aussi que des débris de foyers et des vidanges de foyers ont été trouvés dans plusieurs puits de Saint-Roch.

<sup>58</sup> Arramond *et al.*, 2007, p. 389.

<sup>59</sup> Joulin, 1912, p. 20.

<sup>60</sup> Arramond *et al.*, 2007, p. 389.

<sup>61</sup> Arramond *et al.*, 2007, p. 402.

<sup>62</sup> Joulin, 1912, p. 11.

<sup>63</sup> Melmoux, 2005, p. 2-3, qui rappelle les chiffres avancés en 1844 par Alexandre Dumège : 9000 monnaies seraient passées sous ses yeux dont 3000 en argent. P.-Y. Melmoux lui-même a pu étudier 3422 monnaies sur un total probable de « plusieurs dizaines de milliers ».

Saint-Roch elles sont peu abondantes<sup>64</sup>. Mais ici encore, il convient de tenir compte de l'histoire du site, pour évaluer ce contraste à sa juste mesure. C'est sans aucun doute la date précoce de l'abandon de Saint-Roch qui explique la relative rareté du numéraire sur ce site. En effet, à Vieille-Toulouse, la très grande majorité des monnaies furent découvertes dans des puits comblés dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle ou dans des habitats du I<sup>er</sup> siècle<sup>65</sup>. La présence, dans ces dépôts tardifs, d'une quantité non négligeable de monnaies frappées au II<sup>e</sup> siècle montre que des espèces anciennes pouvaient encore circuler un siècle après leur frappe. Ainsi, le puits XXXIX a livré des deniers romains frappés en 152, 132, 77, 76, 55 et 47, alors que son comblement date du dernier quart du I<sup>er</sup> siècle<sup>66</sup>. En revanche, les niveaux archéologiques du II<sup>e</sup> siècle sont si pauvres en monnaies qu'une récente étude met en doute l'idée que le processus de monétarisation de l'économie tolosate ait pu commencer avant le I<sup>er</sup> siècle<sup>67</sup>.

Les indices que l'on vient de rassembler sont encore fragmentaires, mais il me semble qu'ils permettent d'envisager résolument le site de Saint-Roch comme une agglomération de rang majeur, dotée de toutes les caractéristiques des grandes agglomérations ouvertes de La Tène C2 et D1 – je reviendrai plus loin sur cet aspect –, et occupant au dernier quart du II<sup>e</sup> siècle, pour le peu qu'on en sait, une plus grande étendue de terrain que celle de Vieille-Toulouse.

#### 1.4. Les étangs

« À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des petits étangs ou de grandes flaques existaient encore du côté de la rue du Japon ; et j'ai très bien connu des vieux habitants du quartier du Pont des Demoiselles qui m'ont affirmé qu'ils s'y baignaient dans leur jeunesse »<sup>68</sup>. Gaston Astre évoquait en ces termes les dernières mares des faubourgs du sud-est de Toulouse, vestiges d'une zone humide ponctuée d'étangs dont les plans de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ont fixé la physionomie. Celui de Dupain-Triel et Delalande, édité en 1772, montre quatre plans d'eau aux contours irréguliers : le premier dans le parc de Monplaisir (aujourd'hui à l'angle de la rue Monplaisir et de la rue Bégué-David), le second à une centaine de mètres à l'ouest dudit parc (entre la rue Monplaisir et la rue des Martyrs de la Libération), le troisième au nord du Busca (vers l'angle de la rue Sainte-Philomène et de l'avenue Frizac) et le quatrième au sud-ouest du Busca (dans le triangle formé par le boulevard Delacourtie, l'avenue M. Langer et l'avenue de l'URSS)<sup>69</sup> (fig. 4). Une conversion d'échelle approximative permet d'assigner à ces étangs des diamètres compris entre 50 et 80 m<sup>70</sup>. Une dizaine d'années plus tard, le seul étang qui figure encore sur le plan de Du Carla de Puilauron est celui situé à l'ouest de

<sup>64</sup> Elles n'y sont pourtant pas rares. La tranchée ou fosse n° 55 de la fouille de 2001 à la caserne Niel a livré une dizaine de monnaies (Arramond *et al.*, 2007, p. 401), et Labrousse (1968, p. 99, d'après J.-F. de Montégut) rappelle qu'on trouvait à Saint-Roch à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle des séries comparables à celles de Vieille-Toulouse.

<sup>65</sup> Gorgues, 2005a, p. 527, qui se fonde en partie sur les données publiées dans Domergue *et al.*, 2001, p. 131-138, complétées par la révision systématique de plusieurs autres ensembles.

<sup>66</sup> Domergue *et al.*, 2001, p. 137.

<sup>67</sup> Gorgues, 2005a, p. 527.

<sup>68</sup> Astre, 1954, p. 288.

<sup>69</sup> Dupain-Triel et Delalande, *Plan topographique de Toulouse et de ses environs*, 1772 (Archives municipales de Toulouse, II 683). On retrouve les mêmes étangs sur le plan de Chalmandrier de 1774, mentionné par Astre (1954, p. 287).

<sup>70</sup> Gaston Astre était parvenu à la même estimation à partir du plan de Chalmandrier (1954, p. 287).

Monplaisir<sup>71</sup> ; la disparition des autres est vraisemblablement due à des travaux de bonification dont témoigne, sur ce même plan, la représentation d'un parcellaire plus régulier dans le secteur du Busca.

Les nombreuses observations géologiques réalisées par Gaston Astre dans les années 1930 à 1960 ont donné corps à ces indices cartographiques et ont permis de les inscrire dans un schéma d'explication géomorphologique cohérent<sup>72</sup>. La « combe des Récollets », légère dépression à peine sensible dans le relief actuel, est le vestige d'un régime ancien de l'Hers qui se jetait dans la Garonne au niveau de Toulouse jusqu'à la formation du seuil de Lespinet pendant la dernière glaciation. Cette dépression humide était drainée jusqu'au début de l'époque moderne par le ruisseau du Sauzat qui arrosait Rangueil, Sauze-Long et Le Busca, puis allait se déverser dans les fossés de l'enceinte médiévale devant le Château Narbonnais, en suivant un tracé dont la rue des Trente-Six-Ponts, au nom évocateur, garde le souvenir<sup>73</sup>. Son débit était encore suffisant au XIV<sup>e</sup> siècle pour qu'un document de 1374 garde trace du projet d'installer des moulins dans son exutoire des douves du Château Narbonnais<sup>74</sup>. Encore visible sur un plan de 1678<sup>75</sup>, le Sauzat ne figure déjà plus sur ceux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En plusieurs points de cette « combe » d'environ trois cents hectares, G. Astre a repéré, en suivant divers travaux d'aménagements urbains, des creux remplis de limons noirs, parfois tourbeux, résultant d'une sédimentation organique en milieu humide, notamment dans le quartier Monplaisir et près du Pont des Demoiselles<sup>76</sup> (fig. 1). On trouve par ailleurs dans des textes médiévaux deux allusions succinctes à des zones humides situées au sud-est de la ville, avec l'emploi du mot *palutz* dans la *Chanson de la croisade contre les Albigeois*, à propos de combats qui s'étaient déroulés en 1217 près de la porte Montoulieu<sup>77</sup>, et la mention dans des documents cadastraux d'un « lac de Saint-Jean », situable vers la pointe sud-est du Jardin des Plantes<sup>78</sup>. Enfin, les terrains qui s'étendaient hors les murs devant le château Narbonnais étaient appelés au XII<sup>e</sup> siècle le « marais aux lépreux »<sup>79</sup>, et c'est précisément là, dans la partie sud-est de la place Lafourcade, qu'Astre observa dans les années 1930 une dépression comblée par des vases noires qu'il interpréta comme « l'étang terminal du Sauzat »<sup>80</sup>. Du point de vue chronologique, il est intéressant de noter que cette couche noire s'étendait « sous les tombes de l'ancien cimetière Saint-Michel »<sup>81</sup>. Or, les fouilles récentes ont montré que la première phase d'aménagement de ce secteur à des fins funéraires remonte au VIII<sup>e</sup>

<sup>71</sup> Du Carla de Puilauron, *Plan de la ville de Toulouse*, entre 1777 et 1789 (Archives municipales de Toulouse, II 680).

<sup>72</sup> Astre, 1953, mis à jour par Duranthon, 2007, p. 29-31 (la « combe des Récollets » est cependant confondue avec la plaine de Port-Garaud dans la figure en 3D à relief décuplé, *ibid.*, p. 30).

<sup>73</sup> Astre, 1954, p. 287.

<sup>74</sup> Chalande, 1912, p. 68.

<sup>75</sup> Astre, 1954, p. 287.

<sup>76</sup> Astre, 1954, p. 281-282. La dépression localisée à l'extrémité est de la rue Monplaisir, comblée par quatre mètres de limon noir (*ibid.*, p. 281), correspond très certainement à l'étang qui figure sur le plan de 1772 à l'intérieur du parc de Monplaisir.

<sup>77</sup> *Chanson de la croisade albigeoise*, éd. E. Martin-Chabot, II, Paris, 1957 (p. 291, n. 2 : « terrain bas et humide »).

<sup>78</sup> Dusan 1866, p. 177 (article par ailleurs fantaisiste ; son interprétation des structures antiques et médiévales mises au jour en 1863 par des officiers du génie sur le site du Palais du Maréchal est complètement erronée).

<sup>79</sup> Catalo et Paya, 2007, p. 138.

<sup>80</sup> Astre, 1963, p. 27-30 et fig. 1-2.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 28.

siècle<sup>82</sup>, preuve que l'accumulation de vase, et donc la formation de l'étang, est antérieure au haut Moyen Âge.

Le site de Saint-Roch lui-même était traversé par deux petits cours d'eau qui existaient encore au XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 4). Au sud, le ruisseau du Pouset, qui prenait naissance au pied du Pech David près du hameau du même nom, traversait le sud-ouest de l'agglomération, en coupant au passage l'angle sud-ouest de la caserne Niel<sup>83</sup>. Au nord du site, un second ruisseau naissait près des Récollets et faisait un coude vers le nord, dans la basse plaine de Port-Garaud, après avoir franchi le talus du lit majeur. Gaston Astre, qui l'appelle le « ruisseau du Calvaire », put l'observer dans une coupe transversale, en 1931, entre l'angle nord de la rue du colonel Driant et l'église du Calvaire<sup>84</sup>. À cet endroit, sa largeur était de 3 à 4 m et sa profondeur de 1,5 m, avec des rives taillées obliquement dans le limon. La terre noire qui le colmatait contenait des amphores – la description très sommaire de l'une d'entre elles évoque une amphore italique –, des « poteries vulgaires » et des « tegulae ». Alors que sur le plan de 1772 le ruisseau paraît naître au pied du talus, sous l'église du Calvaire, les observations de G. Astre indiquent que son cours antique commençait plus à l'est sur la basse terrasse, près de la limite nord de l'agglomération (fig. 3).

Le site naturel de Saint-Roch se profile ainsi comme une très légère élévation à l'abri des crues de la Garonne, limitée au sud par l'éperon terminal du coteau de Pech David, à l'ouest par le talus du lit majeur et au nord et au nord-est par une zone humide parsemée de mares, d'étangs, de vasières et de ruisseaux erratiques : en bref, un paysage parfaitement conforme à ce que l'on peut déduire du texte de Posidonius. Qui plus est, Saint-Roch est le seul site de l'aire toulousaine qui réunisse dans un périmètre aussi resserré tous les éléments de sa description.

Malgré ces indices concordants, on ne peut manquer d'être frappé par la distance prudente ou sceptique que maintiennent vis-à-vis de la question des étangs sacrés des Tolosates la plupart des archéologues et des historiens, comme s'il s'agissait d'un terrain scabreux, impropre à des investigations sérieuses. Je ne vois pas comment expliquer autrement l'attitude d'un Labrousse, qui dans son chapitre sur le site naturel de Toulouse rend compte scrupuleusement des travaux de Gaston Astre, mais n'en tire aucune leçon dans le chapitre sur la révolte des Tectosages, où la question des étangs est évacuée en une ligne<sup>85</sup>. Aujourd'hui encore, dans une notice sur les sources les plus anciennes de l'histoire de Toulouse, un long paragraphe peut être consacré au texte de Strabon, sans qu'il soit fait la moindre mention des dépôts d'or et d'argent des *limnai*<sup>86</sup>. J'espère avoir montré que cette défiance n'avait pas lieu d'être.

Une vaste agglomération couvrant au moins 36 hectares dès le troisième quart du II<sup>e</sup> siècle, bordée d'une zone marécageuse, à l'endroit même où la route de Narbonne atteignait la Garonne en débouchant de la vallée de l'Hers : tous les ingrédients sont donc réunis pour placer à Saint-Roch la capitale des Tectosages, telle que l'évoque Posidonius. Mais que faire, en ce cas, de Vieille-Toulouse ? C'est le problème qu'il nous reste à aborder dans la deuxième partie de cette réflexion.

<sup>82</sup> Catalo et Paya, 2007, p. 133-134 : cimetière carolingien du château Narbonnais, mis au jour lors des fouilles des allées Paul-Feuga (1991) et de la station de métro Palais-de-Justice (2002).

<sup>83</sup> Baccabère, 1992, fig. 1 et 1995, fig. 1 (tracés très approximatifs). Il n'est pas impossible que la « mare » repérée par G. Astre en 1931 à 60 m au sud du passage à niveau de la rue Saint-Roch (1953, p. 270 et 276) ait un rapport avec ce cours d'eau.

<sup>84</sup> Astre, 1953, p. 270 et 276, fig. 12.

<sup>85</sup> Labrousse, 1968, respectivement p. 42 et p. 128.

<sup>86</sup> Vaginay, 2007, p. 45.

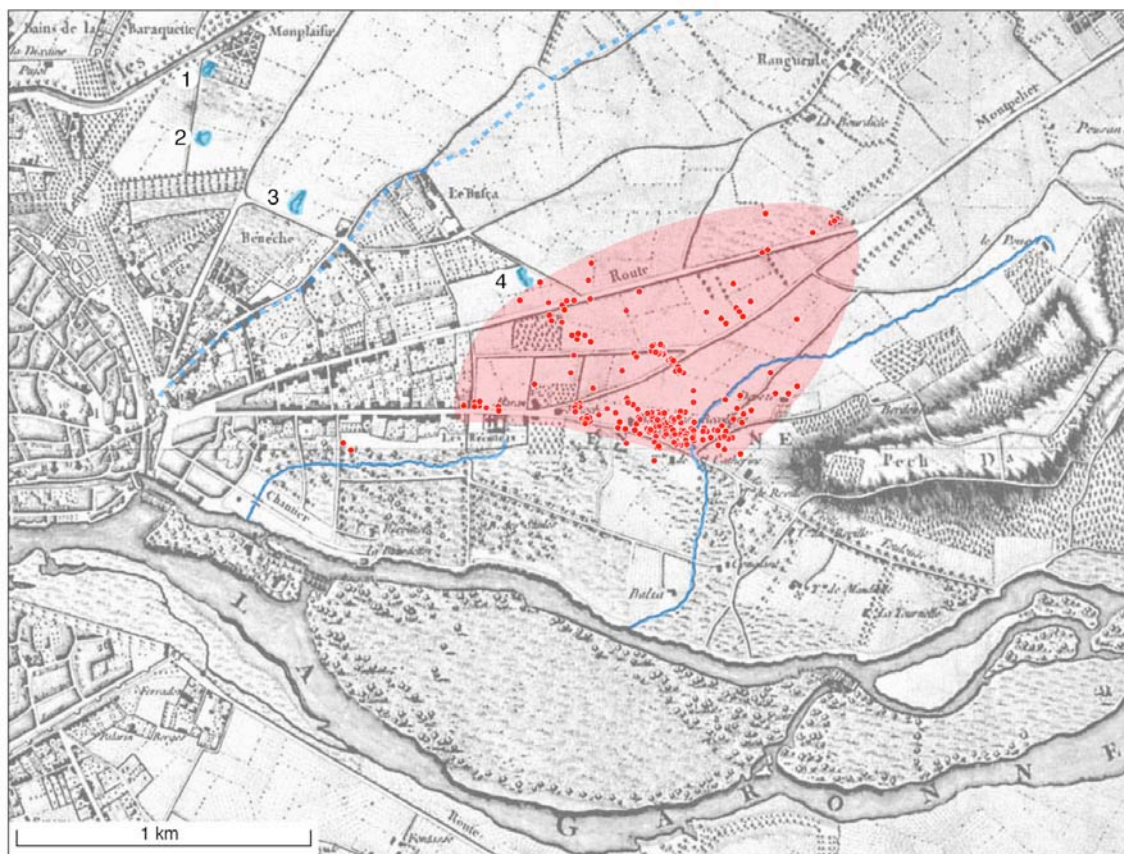


Fig. 4. Les faubourgs des Récollets et de Saint-Roch d'après le plan de Dupain-Triel et Delalande, 1772 (Archives municipales de Toulouse, II 683). Le nord est à gauche. En surimpression rouge, extension du gisement archéologique de Saint-Roch ; en bleu, les étangs (n° 1 à 4) et les ruisseaux.

## 2. Du sanctuaire de peuple des Tectosages à l'*oppidum Latinum* des *Tolosani* : les mutations d'une ville gauloise de la *Provincia*

L'impasse dans laquelle se trouve le débat n'est qu'apparente. Elle vient du fait que le problème a toujours été posé dans des termes ahistoriques, comme si sa solution, qu'elle fût exclusive (Saint-Roch *ou* Vieille-Toulouse) ou inclusive (Saint-Roch *et* Vieille-Toulouse ensemble dans un schéma « multisites »), devait être effective pour une période de plus d'un siècle considérée comme un bloc. C'est oublier que Tolosa fut d'emblée partie prenante dans l'histoire mouvementée de la province de Transalpine, et que sa propre histoire est marquée par la fracture profonde de la révolte de 108-106 et de sa répression.

C'est donc dans une perspective diachronique, et en n'hésitant pas à tirer parti de comparaisons avec d'autres sites ou d'autres contextes contemporains quand les sources directes font défaut, que je vais maintenant tenter de retracer un processus complexe qui fait passer successivement Saint-Roch puis Vieille-Toulouse sur le devant de la scène. Je m'appuierai surtout sur une donnée archéologique capitale : la date d'abandon décalée des deux sites. Les agglomérations de Saint-Roch et de Vieille-Toulouse connaissent leur premier développement vers la même époque, dans le premier quart du II<sup>e</sup> siècle, mais Saint-Roch est abandonné vers 70, alors que Vieille-Toulouse connaît au I<sup>er</sup> siècle un essor spectaculaire et n'est abandonnée qu'au milieu de l'époque augustéenne, dans les dernières années du premier siècle avant notre ère<sup>87</sup>. La clé de l'histoire de Tolosa est dans ce décalage.

### 2.1. La première Tolosa : ville ouverte et sanctuaire fédéral au bord du fleuve

Pour comprendre l'essor de la première Tolosa, celle qui se développe avant la création de la province, il faut tenir le plus grand compte du sanctuaire qu'elle abritait. Ce sanctuaire attirait de nombreux fidèles qui n'étaient pas seulement des habitants de la ville et de ses environs immédiats. C'est ce qu'on peut déduire du texte de Posidonius, malgré le flou des termes grecs, quand il note que « le sanctuaire était tenu en grande vénération par les habitants des alentours (*perioikoi*) ». Étant donné que Strabon présente implicitement Tolosa comme la capitale des Tectosages, ou du moins comme leur principale ville, on est fort tenté de reconnaître là un sanctuaire de peuple ou un sanctuaire fédéral<sup>88</sup>, comme on en connaît bien d'autres cas en Gaule à l'époque de La Tène<sup>89</sup>.

Mais c'était aussi une place centrale, une capitale politique : le bref passage de Dion Cassius cité plus haut ne laisse aucun doute sur ce point. On peut fort bien imaginer que les espaces sacrés où s'accomplissaient des rituels religieux accueilleraient aussi, sous la protection des dieux, des assemblées judiciaires ou politiques qui pouvaient réunir, outre les Tolosates, des représentants de tous les Tectosages. L'hypothèse n'est pas entièrement gratuite : elle trouve un écho, sinon une amorce de confirmation, dans la

<sup>87</sup> Arramond *et al.*, 2007, p. 393 et 402. Saint-Roch connaît au début du Haut Empire une réoccupation clairsemée, de nature funéraire pour l'essentiel, le long de la route de Narbonne, mais ce n'est plus une agglomération.

<sup>88</sup> Moret, 2001b, p. 92 (analyse par ailleurs inaboutie du fait d'une interprétation erronée des puits de Saint-Roch).

<sup>89</sup> Brunaux, 2000, p. 89-91 ; Fichtl, 2004, p. 66-69.

description que fait Strabon (XII 5, 1) de l'organisation politique des Tectosages d'Asie, qui étaient apparentés à ceux de Transalpine<sup>90</sup>.

« Ces trois peuples [Trocmes, Tolistobogiens et Tectosages] parlaient la même langue, et pour le reste ne différaient en rien. Chacun fut divisé en quatre parties appelées tétrarchies, gouvernées chacune par un tétrarque, lequel avait sous son autorité un juge, un chef d'armée et les deux lieutenants de ce dernier. Le conseil (*boulê*) des douze tétrarchies était formé de trois cents hommes qui se réunissaient en un lieu appelé *Drunemeton*. Le conseil connaissait des affaires de meurtre, le reste étant du ressort des tétrarques et des juges. »

Le point capital de ce texte, pour notre propos, c'est que le lieu de réunion des représentants de la confédération galate est, d'après son nom, un sanctuaire (*nemeton*), et plus précisément un bois sacré, le premier élément *dru-* se rattachant probablement au nom gaulois du chêne<sup>91</sup>. C'est donc dans un sanctuaire vénéré par tous les Galates d'Asie que les Tectosages et leurs proches parents Trocmes et Tolistobogiens tenaient leurs réunions politiques et judiciaires : il est permis de penser que le sanctuaire de Tolosa – dont les eaux stagnantes étaient, comme les bois du *Drunemeton*, un espace sacré laissé à l'état naturel – pouvait tenir un rôle comparable chez les Tectosages de Gaule transalpine.

À cette prééminence politique fondée sur la religion, s'ajoutait une fonction économique que favorisait le site même de Toulouse. Ses avantages sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de s'étendre sur ce point : « porte de l'Aquitaine », selon l'heureuse expression de Daniel Faucher, Toulouse était aussi, au coude de la Garonne, le point de convergence de routes venant du Massif Central, des Pyrénées et, au-delà, de la vallée de l'Èbre.

Ce rôle de capitale religieuse, politique et économique pouvait-il être tenu par plusieurs agglomérations coordonnées, dont chacune aurait eu une fonction particulière, comme cela a été récemment suggéré<sup>92</sup> ? Nous avons vu plus haut que la description de Posidonius impliquait l'unicité du site urbain et s'opposait donc à cette idée. Abstraction faite de ce texte, l'hypothèse d'une capitale éclatée ne serait admissible que si ses divers sites étaient très proches les uns des autres et en interconnexion visuelle. Mais à cinq kilomètres de distance, séparés par les hauteurs de Pech David qui font écran à toute possibilité de communication directe par signaux, reliés par un chemin de berge que la moindre crue devait rendre impraticable, on voit mal, dans la pratique quotidienne de l'exercice du pouvoir – qu'il fût politique, économique ou religieux –, comment Vieille-Toulouse et Saint-Roch auraient pu former une entité urbaine suffisamment intégrée pour que toutes nos sources, de Posidonius à César, n'évoquent Tolosa qu'au singulier<sup>93</sup>. Si les Tolosates du II<sup>e</sup> siècle avaient ressenti la nécessité de se doter d'un *oppidum* fortifié, en complément de l'agglomération ouverte de Saint-Roch, ils l'auraient placé sur une éminence voisine, comme la butte du Calvinet ou les hauteurs de Pech David, d'où l'on pouvait surveiller à la fois les gués du fleuve, le

<sup>90</sup> Strabon, à la suite de Posidonius, admet que les Tectosages qui s'étaient établis dans le nord de l'Anatolie en 278 étaient un rameau détaché des Tectosages de la Gaule Celtique (IV 1, 13 et XII, 5, 1) ; la seule chose qu'il réfute, c'est que le trésor de Tolosa pût provenir du sac de Delphes. Il n'y a pas lieu de douter d'une parenté dont font foi et l'ethnonymie, et le témoignage concordant de l'historiographie grecque.

<sup>91</sup> Lambert, 1997, p. 85 ; Delamarre, 2003, p. 149 et 234.

<sup>92</sup> DRAC-SRA, 2006, p. 269 ; Arramond et Requi, 2007, p. 67.

<sup>93</sup> Notons à ce propos que Strabon – s'inspirant là encore de Posidonius – s'était intéressé, dans le livre précédent, au cas singulier de la *dipolis* ou ville double d'Emporion (III, 4, 8). Aurait-il omis d'évoquer le cas non moins extraordinaire d'une Tolosa formée par deux agglomérations si éloignées l'une de l'autre ?

sanctuaire et la ville. Mais ils ne l'ont pas fait – ces deux sites de hauteur apparemment si favorables sont restés inoccupés –, et cette donnée négative est un fait qui me paraît hautement significatif.

Quant aux parallèles gaulois qui paraissent étayer l'hypothèse d'une *dipolis* ou d'une *tripolis* tolosate, ils appartiennent tous au I<sup>er</sup> siècle ou, au plus tôt, aux dernières années du II<sup>e</sup>. Ils relèvent, chez les Arvernes ou chez les Rauraques, de l'ultime étape du développement de l'urbanisme gaulois, celle où la construction de vastes *oppida* fortifiés vient compliquer la hiérarchie de l'habitat groupé et paraît refléter, dans certains cas, des associations fonctionnelles entre un *oppidum* de hauteur et une agglomération ouverte en plaine<sup>94</sup>. Mais la Tolosa qu'évoque Posidonius correspond, nous allons le voir, à un moment plus ancien, celui des grandes agglomérations de plaine de La Tène C2 - D1.

Vieille-Toulouse, dans son état du milieu du II<sup>e</sup> siècle, doit plutôt être envisagée comme une bourgade importante de la cité tolosate, insérée dans un dense réseau d'agglomérations dont Saint-Michel du Touch, situé à la même distance de la capitale, fournit un autre exemple ; il y en avait certainement bien d'autres encore, jalonnant la moyenne vallée de la Garonne à des intervalles de cinq à dix kilomètres, dans un territoire où, du reste, les fermes gauloises et les agglomérations secondaires concentraient une part importante de la population. Rien n'interdit de penser que l'agglomération de Vieille-Toulouse pouvait être à l'époque de Caepio aussi grande et aussi peuplée que la capitale voisine ; simplement, elle n'était pas le siège d'un pouvoir supralocal.

Quant à Saint-Roch, ce que nous en entrevoyons ne représente en aucune manière un cas isolé dans la Gaule du II<sup>e</sup> siècle. Rappelons-en les principaux traits. Quoique assez diffus, réparti sur une surface de 30 à 40 hectares (estimation minimale), l'habitat obéit à des lignes directrices matérialisées par un réseau des fossés régulièrement tracés. L'agglomération était vraisemblablement dépourvue de fortifications : aucune trace n'en a été trouvée, ni à l'ouest sur le talus du lit majeur<sup>95</sup>, ni au sud et au nord dans le transect de 1200 m de long et 4 m de profondeur suivi en 1931 par Gaston Astre à l'occasion du creusement de la tranchée de la conduite principale des eaux, le long de la rue Saint Roch<sup>96</sup>. On ne dispose d'aucune piste pour localiser le sanctuaire urbain dont parle Posidonius<sup>97</sup> ; seul l'espace sacré suburbain des étangs peut être identifié avec certitude. Des activités artisanales, métallurgiques notamment, sont attestées<sup>98</sup>, et nul doute qu'un port fluvial existait au pied de la terrasse.

Les parallèles les plus éclairants appartiennent au centre et à l'est de la Gaule. En Gaule centrale, d'importants regroupements de population s'opèrent à La Tène C2 « au cœur de terroirs agricoles et le long de cheminements naturels », dans des

<sup>94</sup> De tels modèles sont cependant très hypothétiques, comme le montrent, dans le cas des Rauraques, les positions contradictoires de Jud, 2000 et de Fichtl, 2004, p. 104-107.

<sup>95</sup> Arramond *et al.*, 2007, p. 406-408 (fouille de 2003 au n° 79 de la rue du Férétra, perpendiculaire au talus).

<sup>96</sup> Astre, 1953, p. 269-277.

<sup>97</sup> On devra cependant porter la plus grande attention à une observation de Léon Joulin qui avait mis au jour, « entre les cavités 20, 14, 119 et 115, au-dessous d'une épaisse couche de terre noire et cendreuse, une surface de vingt mètres de côté, pavée d'une double rangée de gros galets » (Joulin, 1912, p. 12). C'était pour lui « l'ustrinum de la nécropole », conséquence logique de l'interprétation funéraire des puits ; aujourd'hui que celle-ci est écartée, force est de chercher d'autres explications, de préférence dans des activités artisanales (aire de travail et rejets de cendres d'un four ?), mais sans exclure totalement la piste culturelle.

<sup>98</sup> Arramond et Requi, 2007, p. 63.



agglomérations ouvertes de plaine dont l'exemple le mieux connu est Levroux<sup>99</sup> ; leur activité va croissant pendant tout le II<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des sites de hauteur fortifiés ou dotés eux-mêmes de fortifications vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle. Quoique encore peu explorées, les agglomérations éduennes du II<sup>e</sup> siècle paraissent ressortir aux mêmes schémas d'implantation et d'organisation ; deux d'entre elles, Chalon et Verdun-sur-le-Doubs, occupaient manifestement le premier rang dans la hiérarchie de l'habitat, alors qu'elles n'étaient pas fortifiées<sup>100</sup>. Pour ce qui touche à l'organisation interne de l'agglomération, Manching semble offrir quelques similitudes, notamment l'existence d'îlots organisés selon des orientations préférentielles, alternant avec des zones d'habitation moins denses<sup>101</sup>. Notons qu'à Manching cette organisation est déjà en place à La Tène C, dans un habitat encore ouvert.

Le cas de Bâle-Gasfabrik, chez les Rauraques, est plus instructif encore<sup>102</sup>. Il s'agit d'une agglomération d'une quinzaine d'hectares, non fortifiée, établie sur la berge du Rhin<sup>103</sup>. Sa période d'occupation va des années 150 à 80. Les fouilles y ont mis au jour plus de 500 fosses de formes variées qui ont fourni l'essentiel des données archéologiques. Ces fosses, en fonction de leur taille et de leur forme, sont interprétées soit comme des silos, soit comme des caves, soit comme des puits à eau ; une fois hors d'usage, elles servaient de dépotoir puis étaient remblayées. Des fossés rectilignes ont permis de restituer des parcelles quadrangulaires, au milieu desquelles étaient bâties des maisons en bois entourées de larges espaces dégagés. Les points communs avec Saint-Roch sont nombreux : même implantation sur la terrasse d'un fleuve, même période d'occupation, mêmes types de vestiges (prédominance des structures excavées), même densité des fosses ou puits, mêmes fossés séparant des parcelles ou des quartiers, même absence de fortifications. Il n'est pas jusqu'à la présence de restes humains dans un petit nombre de structures excavées (13 sur 500) qui ne pose les mêmes problèmes d'interprétation qu'à Toulouse<sup>104</sup>.

Chronologiquement et typologiquement, l'agglomération de Saint-Roch s'inscrit donc dans une série aujourd'hui bien documentée qui prend forme à La Tène C2 et perdure pendant La Tène D1, jusqu'à l'apparition des premiers grands *oppida* fortifiés. Ce développement des agglomérations de plaine, souvent situées au bord d'un fleuve ou sur un confluent, n'était pas passé inaperçu d'un Grec qui, pourtant, ne perdait pas une occasion de souligner le caractère barbare du « mode de vie villageois »<sup>105</sup> des Celtes : je veux parler, encore une fois, de Posidonius. Dans deux passages de Strabon qui suivent fidèlement sa description des peuples gaulois qu'il avait visités ou sur lesquels il s'était renseigné au tout début du I<sup>er</sup> siècle, les termes qu'il emploie attestent que des agglomérations ouvertes de plaine, qui étaient aussi des ports fluviaux, pouvaient avoir rang de capitales de peuple.

Vienne, *Allobrigôn métropolis*, est présentée par lui comme une capitale qui de village (*kômê*) était devenue une ville (*polis*) et où résidaient les Allobroges les plus

<sup>99</sup> Collis *et al.*, 2000, p. 81.

<sup>100</sup> Barral et Guillaumet, 2000, p. 69-70.

<sup>101</sup> Fichtl, 2000, p. 80 sq.

<sup>102</sup> Kamber *et al.*, 2002.

<sup>103</sup> Ce qui nous amène aux confins de la forêt Hercynienne, non loin de la partie de la Germanie où, aux dires de César, se serait fixé un rameau des Volques Tectosages (*BG VI*, 24, 2)... Simple coïncidence, qui nous rappelle cependant les connexions lointaines de ce peuple « chercheur de toit » ou plutôt, selon Delamarre (2003, p. 294), « en quête de possessions ».

<sup>104</sup> Stelzle-Hüglin, 2007.

<sup>105</sup> Dans Strabon, III, 2, 15 ; IV, 1, 11 ; V, 2, 1 ; V, 4, 2 ; V, 4, 13, etc.

illustres (IV, 1, 11) ; Posidonius<sup>106</sup> s'étonne d'ailleurs du fait que Vienne était déjà capitale de peuple quand elle n'était encore – selon ses critères grecs – qu'un simple village. Les fouilles ont montré que l'agglomération gauloise de la fin du II<sup>e</sup> siècle s'étendait sur la basse terrasse du Rhône, au pied des collines<sup>107</sup>.

Plus au nord, *Cavillonum* / Chalon-sur-Saône est présenté dans des termes similaires, lorsqu'il est dit du peuple éduen qu'il « possède la ville de Cabyllinon sur l'Arar et la place forte de Bibracte », *polin ekhon Kabullinon epi tōi Arari kai phourion Bibrakta* (IV, 3, 2)<sup>108</sup>. Les Grecs appelaient *phourion* un lieu fortifié occupé par une garnison ou un détachement de gardes (*phouroi*) ; selon sa taille et son emplacement dans un territoire, ce pouvait être une place forte, une citadelle ou un fort<sup>109</sup>. En tout cas c'est un terme qui n'est jamais appliqué à une ville, comme le confirme un passage de Thucydide (VII, 28) où apparaît très nettement, comme chez Strabon, la distinction entre *polis* et *phourion*, celui-ci dépendant de celle-là et ayant une fonction spécifiquement défensive et militaire. Le statut prééminent de *Cavillonum*, supérieur aux yeux de Posidonius à celui de Bibracte alors qu'il s'agit d'un port fluvial inermes, trouve un écho dans un passage de César où cette agglomération reçoit le qualificatif d'*oppidum*<sup>110</sup>, même si tout porte à croire qu'entre le moment qu'évoque Posidonius et la guerre des Gaules, Bibracte avait pris le premier rang.

Ces comparaisons montrent sans conteste qu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle, l'absence de rempart, l'absence de défenses naturelles et l'apparence d'une vocation commerciale prédominante ne sont nullement incompatibles avec un statut de capitale de cité ou de peuple. Nous nous trouvons, à Saint-Roch, dans une configuration qui n'est pas encore celle de la « civilisation des *oppida* » de La Tène D2.

D'autre part, l'accent que j'ai porté jusqu'à présent sur le caractère proprement gaulois de l'urbanisme et de l'organisation territoriale de Tolosa n'exclut pas des liens étroits avec le monde méditerranéen, liens dont témoignent de façon spectaculaire le mobilier céramique et les pratiques scripturaires de certains de ses habitants. Je ne peux m'étendre ici sur l'épineux dossier des connexions hispaniques de cette première Tolosa, révélées par des inscriptions ibériques peintes sur amphores dont la plupart sont apparues à Vieille-Toulouse, mais dont on connaît aussi au moins un exemple à Saint-Roch<sup>111</sup>. Je me permets, sur ce point, de renvoyer au travail fondamental d'Alexis Gorgues<sup>112</sup>, en me contentant de rappeler l'une de ses conclusions : ces *tituli picti* commerciaux en ibère ont été inscrits très probablement à Toulouse même, entre le

<sup>106</sup> L'attribution de ce passage de Strabon à Posidonius est d'autant plus probable que la phrase est formulée dans le style caractéristique des excursus ethnographiques de Posidonius, notamment l'expression *komêdon zôsin* qui revient comme une ritournelle dans ses descriptions des peuples barbares d'Occident (voir note précédente).

<sup>107</sup> Durand, 2000, p. 192.

<sup>108</sup> De l'avis commun des éditeurs de Strabon, sa source est ici Posidonius. O. Buchsenschutz (2000, p. 64) ramène pourtant l'horizon chronologique du *phourion* de Bibracte à l'époque de Strabon lui-même, en supposant que ce terme traduit la décadence de Bibracte, désormais supplantée par *Augustodunum*. Mais Autun n'est pas mentionné dans ce passage : c'est à Chalon, ville florissante à l'époque de Posidonius, que Bibracte est comparée.

<sup>109</sup> La traduction de F. Lasserre dans l'édition de la C.U.F., *ad loc.*, fausse le sens de *phourion* en le traduisant par « oppidum » (outre qu'il oublie de traduire *epi tōi Arari*).

<sup>110</sup> *BG* VII, 42, 5. Il faut bien entendu comprendre ici *oppidum* dans son sens latin, et non dans celui que lui a donné au XX<sup>e</sup> siècle l'archéologie celtique : ce mot n'implique pas, dans l'esprit de César, l'existence d'un rempart. S'étonner, comme le fait S. Fichtl (2000, p. 116), de ce qu'« à Chalon, hormis le texte de César, rien ne nous permet de parler d'*oppidum* », résulte d'une confusion entre ces deux acceptions.

<sup>111</sup> Gorgues, 2005a, p. 401, d'après des observations de Georges Fouet.

<sup>112</sup> Gorgues, 2005a, p. 400-416.

deuxième quart et le milieu du II<sup>e</sup> siècle, par des négociants résidant sur place ou par leurs agents. L'installation à demeure de cette communauté étrangère est en effet « signée » par la présence, dans le comblement des puits de Vieille-Toulouse qui ont livré des amphores peintes, mais aussi à Saint-Roch dans le sondage B de la rue du Férétra<sup>113</sup>, d'une vaisselle de cuisine de tradition grecque (des *lopades* de Marseille et leurs imitations) dont on ne connaît pas d'autres exemples en Languedoc occidental, sauf à Narbonne. De plus, des graffites en ibère sur vaisselle campanienne ont été identifiés à Saint-Roch comme à Vieille-Toulouse<sup>114</sup>.

Dans un contexte d'un siècle plus ancien, on trouve ainsi à Tolosa une situation comparable à celle que présente *Cavillonum* / Chalon, autre port fluvial, à la veille de la conquête de la Gaule, avec sa communauté de Romains qui « s'étaient établis dans l'*oppidum* pour y faire du commerce »<sup>115</sup>. La différence, c'est qu'à Toulouse les négociants étrangers n'étaient pas seulement des Italiens : des Ibères faisaient également partie de cette communauté marchande cosmopolite, et peut-être aussi des Grecs de Marseille<sup>116</sup>. Pourrait-on se risquer à supposer, d'après la distribution et la fréquence des trouvailles, que ces résidents étrangers étaient plus nombreux à Vieille-Toulouse qu'à Saint-Roch, préférant habiter (ou forcés d'habiter) à quelque distance du lieu de pouvoir gaulois et de l'espace sacré des sanctuaires, dont la fréquentation était réservée peut-être aux seuls Tectosages ? Simple conjecture, qui peut cependant aider à comprendre le développement de Vieille-Toulouse dans les étapes suivantes de l'histoire de Tolosa.

Enfin, la composante aquitaine préceltique ne doit pas être sous-estimée. C'est elle qui semble subsister dans le nom de la ville<sup>117</sup>, c'est elle aussi qu'on retrouve, au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, dans le seul nom indigène que nous ait conservé le maigre corpus des inscriptions funéraires gallo-romaines de Toulouse : Ombex[...] <sup>118</sup>.

## 2.2. De Caepio à Pompée : crise, recomposition et déplacement

Après la révolte de Toulouse, dont nous ignorons les causes profondes, la répression de Caepio et la reprise en main du territoire tectosage par l'autorité provinciale eurent certainement des conséquences particulièrement traumatiques pour Tolosa.

La destruction des lieux de culte et le pillage du trésor fédéral s'effectuèrent d'une façon singulière qui illustre tout autant la voracité du conquérant que l'efficacité de son administration. Confisqués aux Tolosates et probablement intégrés à l'*ager publicus*<sup>119</sup>, les étangs et les marécages furent divisés en lots que l'État romain afferma à des citoyens qui se chargèrent d'en draguer systématiquement les fonds, à la recherche des innombrables lingots de métal précieux<sup>120</sup> noyés dans la vase depuis des générations.

Cette opération dut porter un coup fatal à l'agglomération de Saint-Roch, car son prestige et sa prospérité reposaient, comme le note Posidonius, sur le respect absolu qu'inspirait à tout Gaulois la sacralité des dépôts d'or et d'argent. Non seulement les

<sup>113</sup> Gorgues, 2005a, p. 406.

<sup>114</sup> Gorgues, 2005a, p. 413.

<sup>115</sup> César, *BG* VII, 42, 5. Sur le statut de Chalon au début du I<sup>er</sup> siècle, voir *supra*.

<sup>116</sup> Sur ce dernier aspect, voir Gorgues, 2005a, p. 415.

<sup>117</sup> Moret, 1996.

<sup>118</sup> Sablayrolles, 1988, p. 165 (*CIL* XIII, 11019).

<sup>119</sup> Selon l'hypothèse d'Alexis Gorgues (2005a, p. 452).

<sup>120</sup> Posidonius, fr. 273 (voir *supra*).

Romains avaient violé ces espaces sacrés, mais en outre ils en avaient dépossédé les Tectosages : le fondement même de la puissance et du rang de Tolosa était atteint.

Tout porte à croire que les Romains procédèrent au démantèlement complet de l'organisation fédérale des Tectosages, ou de ce qui en restait. C'est du moins ce que suggère la disparition de leur nom dans les sources du milieu du I<sup>er</sup> siècle. Dans le *Pro Fonteio* (IX, 19), Cicéron ne mentionne que des villes, dont Tolosa. En 56, quand Crassus cherche des renforts dans l'est de la province avant de pénétrer chez les Sotiates, il ne s'adresse qu'à des cités : Toulouse, Carcassonne et Narbonne<sup>121</sup>, et chaque fois que César se réfère à l'ouest de la province, il ne mentionne que les Tolosates<sup>122</sup>. Les Tectosages se sont retirés, en tant que peuple, de l'horizon politique et institutionnel de la province, preuve de l'effacement du lien ethnico-religieux au profit des cités reconnues par Rome<sup>123</sup>.

Saint-Roch entre alors dans un déclin inéluctable, jusqu'à son abandon définitif vers 70. Pendant la période de trente à trente-cinq ans – une génération – durant laquelle les deux agglomérations de Saint-Roch et de Vieille-Toulouse continueront à coexister, les données archéologiques disponibles ne permettent pas de comparer sur des bases quantitatives précises le rythme des importations ou la densité du bâti. Il reviendra à l'archéologie de nous dire si l'on peut enregistrer, dans le premier quart du I<sup>er</sup> siècle, un contraste mesurable entre le déclin de Saint-Roch et l'essor de Vieille-Toulouse. Mais le fait est que c'est ce dernier site qui prend la relève, dans des circonstances et pour des raisons qui restent à élucider. Je me contenterai ici de suggérer quelques pistes.

L'abandon de Saint-Roch – et par conséquent, l'accession définitive de Vieille-Toulouse au rang de capitale – coïncide avec la fin des guerres sertoriennes. Ce long conflit de dix ans a sans doute durement éprouvé l'ouest de la *Provincia*<sup>124</sup> : fiscalité alourdie, passages de troupes – parfois en déroute comme celle de L. Manlius en 77 –, arrivée de réfugiés ou de déportés... L'économie régionale en a certainement pâti, comme en témoigne le déclin temporaire de plusieurs bourgs-marchés de la voie Narbonnaise, notamment *Sostomagus* (Castelnaudary) et *Eburomagus* (Bram)<sup>125</sup>. Dans le cas de Toulouse, on est en droit de supposer que cette période de difficultés économiques eut pour effet d'accélérer la substitution de Saint-Roch par Vieille-Toulouse, malgré l'implantation décentrée de cette dernière par rapport au débouché fluvial de la route de Narbonne.

L'accroissement brutal de la pression fiscale, conséquence directe du conflit sertorien, est illustré par les agissements de Fonteius, gouverneur de la province de 76 à 74<sup>126</sup>, qui mit en place un système de taxation du vin d'Italie, sous forme de péages échelonnés sur la route de Narbonne à Toulouse<sup>127</sup>. La quantité exceptionnelle de deniers et de quinaires, de deniers coupés en deux et de victoriats trouvés à Vieille-Toulouse « conforte les propos de Cicéron dans le *Pro Fonteio* sur la taxation des vins en deniers d'argent et confirme que c'était bien à Vieille-Toulouse et non à Toulouse

<sup>121</sup> BG III, 20, 2. Dans l'édition de L.-A. Constans (C.U.F.), la suppression de *Carcasone*, leçon de la famille de manuscrits β, n'est pas justifiée.

<sup>122</sup> BG VII, 7, 4 : des garnisons sont placées « chez les Rutènes de la Province, chez les Volques Arécomiques, chez les Tolosates et autour de Narbonne » ; cf. BG I, 10, 1 : *ciuitas Tolosatium*.

<sup>123</sup> Moret, 2001b, p. 85 ; Gorgues, 2005a, p. 453 sq.

<sup>124</sup> Sur cette période, voir Labrousse, 1968, p. 200-202.

<sup>125</sup> Passelac, 2003, p. 105.

<sup>126</sup> Ou de 74 à 72 : cf. Labrousse, 1968, p. 138.

<sup>127</sup> Cicéron, *Pro Fonteio*, IX, 19. Pour un état récent de la question sur ce dossier complexe, voir Gorgues, 2005a, p. 511-512 et 528-531.

que le *portorium* était perçu »<sup>128</sup>. Si P.-Y. Melmoux a raison, si Titurius, l'agent de Fonteius, était bien installé à Vieille-Toulouse au milieu des années 70, cela implique sans l'ombre d'un doute que ce site était devenu, dès avant cette date, le chef-lieu de la *ciuitas Tolosatium*. Je vois trois raisons à ce choix.

Des deux agglomérations, celle qui survit et prospère est celle qui est le moins marquée par l'empreinte gauloise, ou, pour être plus précis, celle qui ne rappelle ni la puissance passée, ni la défection du peuple tectosage. Éloignée des sanctuaires, Vieille-Toulouse n'avait pas à porter le souvenir doublement pesant de la trahison gauloise et du sacrilège romain, alors qu'autour de Saint-Roch les marais vides s'étendaient comme des blessures ouvertes. C'était aussi à Vieille-Toulouse, si l'on suit notre conjecture, qu'avaient résidé les négociants étrangers avant la création de la province. C'est donc parce qu'elle est cosmopolite et qu'elle n'a pas d'histoire que Vieille-Toulouse peut prétendre à devenir la capitale d'une cité engagée, dans le cadre provincial, sur la voie de l'intégration juridique.

En second lieu, on constate qu'un site de plaine ouvert est délaissé au profit d'un site de hauteur (même si une partie du coteau de Vieille-Toulouse s'abaisse presque jusqu'au niveau de la basse terrasse). Que la nouvelle capitale possédât ou non des fortifications, la position dominante du quartier haut de La Planho, le plus densément occupé, mettait ses habitants à l'abri des surprises, dans des conditions de sûreté relative qui n'existaient pas à Saint-Roch : cet avantage n'était pas à dédaigner dans la conjoncture troublée des guerres civiles. Mais la prise en compte des ressources défensives du site de Vieille-Toulouse n'implique pas qu'on doive accepter l'idée traditionnelle, amplifiée par Labrousse, d'une « Toulouse, citadelle romaine »<sup>129</sup>. De même que Narbonne était, en dépit de Cicéron, tout autre chose qu'un *propugnaculum*, de même Tolosa ne se réduisait certainement pas, du point de vue romain, à un poste militaire avancé dressé face à l'Aquitaine. Comme je l'ai dit plus haut à propos de la période 121-106, l'historiographie toulousaine a construit de toutes pièces le mythe du *castellum* romain de Toulouse. La question se pose exactement dans les mêmes termes pendant la première moitié du I<sup>er</sup> siècle qu'à la fin du II<sup>e</sup>. Pour les raisons que j'ai déjà exposées, l'existence d'une citadelle romaine enkystée dans l'agglomération indigène n'a pas plus de sens que le maintien d'une garnison permanente pendant une période de plus de cinquante ans. Il suffit d'ailleurs de relire César : s'il juge nécessaire de signaler qu'il plaça un *praesidium* à Tolosa dès son retour d'Italie, en 52<sup>130</sup>, c'est bien parce que la ville en était dépourvue.

Troisièmement, il faut tenir compte des préoccupations stratégiques du parti pompéien pendant le conflit sertorien et à l'issue de ce dernier. La ville de *Lugdunum Conuenerum* est fondée par Pompée en 72, précisément quand Saint-Roch est abandonné au profit de Vieille-Toulouse. Je ne crois pas que ce soit une simple coïncidence. Rappelons-nous en effet l'analyse géographique de Jean Coppolani : Vieille-Toulouse, qui tourne le dos à la route de Narbonne, domine le confluent de la Garonne et de l'Ariège et a des vues étendues vers l'ouest et le sud-ouest, ce qui veut dire qu'elle contrôlait le premier tronçon de la route (fluviale et terrestre) qui menait aux Pyrénées et à la cité des Convènes. Fait remarquable à cet égard, il existait anciennement au pied de Vieille-Toulouse un gué de la Garonne qui permettait de

<sup>128</sup> Melmoux, 2005, p. 62. Face à cette abondance, on ne cite pour les quartiers sud de Toulouse qu'un seul et unique quinaire.

<sup>129</sup> Labrousse, 1968, p. 200. L'expression fait allusion à un passage du *Pro Fonteio* (V, 12) dans lequel Narbonne est présentée avec emphase comme *specula populi Romani ac propugnaculum*, face à la Gaule.

<sup>130</sup> *BG* VII, 7, 4.

rejoindre, sur la rive gauche, la route des Pyrénées<sup>131</sup>. On peut dès lors se demander si Pompée ne favorisa pas la promotion de Vieille-Toulouse pour compléter un dispositif qui verrouillait, de Tolosa à *Lugdunum*, l'axe de la Garonne supérieure, alors inclus tout entier dans la province de Transalpine. Mais pourquoi ce basculement vers le sud, vers des territoires jusqu'alors marginaux au sein de la province ? C'est une question difficile qui nous renvoie au problème, toujours débattu, des motifs de la fondation de *Lugdunum*.

Christian Rico et Robert Sablayrolles s'accordent sur l'objectif essentiellement stratégique de Pompée, mais l'interprètent différemment. Volonté d'établir un contrôle plus étroit sur une partie de la Transalpine qui dépendait des Tectosages lorsque la province fut créée, mais qui s'était retrouvée isolée, en quelque sorte en déshérence, à partir du moment où les structures politiques de ce peuple avaient été démantelées<sup>132</sup> ? Ou nécessité de contrôler une voie de communication entre la Gaule et l'Ibérie dont l'importance avait été révélée par les déplacements de troupes du conflit sertorien<sup>133</sup> ? Un épisode militaire des années 78-77 dont l'importance a été récemment soulignée<sup>134</sup> donne à penser que ces deux considérations ont probablement contribué ensemble à la décision de Pompée. Le proconsul L. Manlius, défait par un lieutenant de Sertorius devant Lérida, et dans l'impossibilité de retourner à Narbonne par la voie côtière ou par les cols des Pyrénées orientales parce que les régions correspondant à l'actuelle Catalogne étaient tenues par les Sertoriens, avait été contraint de passer en Gaule par les Pyrénées centrales : il fut alors attaqué et mis en fuite par des Aquitains. Pour ne plus s'exposer à de telles mésaventures, il fallait à la fois sécuriser un itinéraire qui pût servir d'alternative au contournement de la chaîne par l'est, et stabiliser les populations des marges occidentales de la province, jusqu'au cœur des Pyrénées. La création de la cité des Convènes répondait manifestement à ces deux nécessités, et le déplacement à Vieille-Toulouse de la capitale des Tolosates y contribuait sans doute aussi.

Il se passe en tout cas quelque chose, au début du I<sup>er</sup> siècle, qui renforce les liens de Tolosa avec le nord de l'Hispanie. Alexis Gorgues a réuni un impressionnant ensemble de preuves qui l'autorisent à conclure à l'existence d'une « intégration métrologique et monétaire » entre Tolosa et la région ilergète<sup>135</sup>, intégration dont le but était de faciliter les transactions commerciales entre des régions du sud et du nord des Pyrénées qui étaient directement reliées entre elles par des chemins de col, et non par la voie côtière, à en juger par la distribution de certaines catégories de céramique<sup>136</sup>. J'ajouterai un élément surprenant à ce dossier. La récente découverte à La Puebla de Castro (Huesca), sur le site du municpe flavien de *Labitolosa*, de quatre tuiles et d'une plaque de *suspensura* en terre cuite portant l'estampille Q(uinti) C. C. Tolo(sani)<sup>137</sup>, non seulement confirme que le nom de cet *oppidum* doit se décomposer en Labi + Tolosa<sup>138</sup>, mais révèle aussi que la *ciuitas* ilergète dont il était le chef-lieu portait le nom de Tolosa. Les éléments du puzzle sont loin d'être tous réunis, mais les indices sont trop nombreux et trop convergents pour ne pas suggérer l'existence de liens économiques,

<sup>131</sup> Labrousse, 1968, p. 95, fig. 9.

<sup>132</sup> Rico, 1997, p. 141-142.

<sup>133</sup> Sablayrolles, 2006, p. 61-62.

<sup>134</sup> Sablayrolles, *ibid.*, p. 61.

<sup>135</sup> Gorgues, 2005a, p. 522-524.

<sup>136</sup> Gorgues, 2005a, p. 534-536.

<sup>137</sup> Navarro *et al.*, 2004, p. 249-251.

<sup>138</sup> Moret, 1996, p. 19.

culturels<sup>139</sup> et sans doute diplomatiques extrêmement forts entre les Tolosates et la nation ilergète.

Crise économique, volonté d'effacer le souvenir de la première Tolosa, préoccupations défensives, renforcement de l'axe de communication du haut cours de la Garonne, resserrement des liens avec le nord de l'Hispanie : tous ces facteurs ont pu intervenir dans l'essor de Vieille-Toulouse, mais il est difficile de savoir dans quelles proportions et selon quel rythme. Et il est plus difficile encore de discerner ce qui, dans un tel processus, relève de l'initiative locale ou des décisions de l'autorité romaine.

Quoi qu'il en soit, c'est bien là, sur les coteaux du Terrefort, que s'établit pour plus d'un demi-siècle la capitale des Tolosates. Je parle d'établissement, et non de transfert, parce que les fonctions de ce nouveau chef-lieu, dans le cadre administratif de la province, n'ont plus grand chose à voir avec celles qui s'exerçaient à Saint-Roch sous la protection des dieux, dans un espace marqué par les sanctuaires.

### 2.3. *L'oppidum Latinum de Vieille-Toulouse, ou des Tolosates de César aux Tolosani d'Agrippa*

Vieille-Toulouse, *oppidum Latinum* ? Cette proposition n'est pas une fantaisie gratuite, mais une déduction logique tirée des analyses on ne peut plus pondérées de la thèse de Michel Labrousse. Dans son long chapitre sur la période pré-augustéenne de Toulouse, cet historien ne dit pas un mot du statut juridique de la cité de Tolosa à l'époque de Pompée et de César. Ce n'est qu'à la fin du volume, trois cents pages plus loin, dans un chapitre consacré à la vie municipale de la Toulouse impériale, qu'on finit par trouver un bref développement sur l'attribution du droit latin à Tolosa<sup>140</sup>. Or, qu'y apprend-on ? Que dans la liste de Pline, les *Tolosani Tectosagum* comptent parmi les 29 *oppida Latina* de la Narbonnaise<sup>141</sup> ; que la source de Pline était très probablement une *formula prouvinciae* établie dans les premières années du règne d'Auguste, en tout état de cause avant la déduction de la colonie de Nîmes, puisque cette ville y est classée parmi les *oppida Latina* ; et que « dans le cas particulier de Toulouse, il est assez vraisemblable que la concession [du droit latin] soit venue de César lui-même », en récompense de la fidélité et du précieux concours militaire des Tolosates pendant la guerre des Gaules.

Les avancées récentes de la recherche ne remettent pas en question les propositions de Labrousse, bien au contraire : les travaux de Hubert Zehnacker, André Chastagnol et Michel Christol confirment en effet la datation précoce de la *formula* que Pline semble reproduire scrupuleusement<sup>142</sup>. Sur le plan historique, on ne peut qu'abonder dans son sens : César mentionne à plusieurs reprises le soutien de Toulouse pendant la guerre des Gaules, qu'il fût humain<sup>143</sup> ou logistique<sup>144</sup>, et une récente étude a mis en lumière les liens de clientèle qui existaient entre les *uiri fortes* de Toulouse, qui n'étaient sans doute

<sup>139</sup> Y compris dans un domaine aussi prosaïque – mais fondamental du point de vue des appartenances culturelles vraies – que les pratiques culinaires : cf. Gorgues, 2007, p. 430.

<sup>140</sup> Labrousse, 1968, p. 488-490. Cette dissociation surprenante reflète une gêne inavouée, due au fait que Labrousse n'était pas en mesure de donner un contenu archéologique à l'*oppidum Latinum* des *Tolosani* : pour lui, même à cette époque, Vieille-Toulouse n'était qu'une bourgade secondaire, demeurée très gauloise, et Tolosa restait à découvrir dans le sud ou le sud-est de Toulouse.

<sup>141</sup> *Hist. nat.*, III, 37.

<sup>142</sup> Chastagnol, 1995 ; Christol, 1999.

<sup>143</sup> *BG*, III, 20, 2 : Toulouse fournit des renforts à Crassus.

<sup>144</sup> *BG*, VII, 7, 4 : accueil, en 52, d'une garnison romaine.

pas des vétérans comme le croyait Labrousse, mais des membres de l'aristocratie guerrière tolosate, et les généraux romains<sup>145</sup>. Cette loyauté sans faille appelait une récompense, et l'attribution du *Latium* était celle qui convenait le mieux à la situation de Toulouse dans la province et à la composition de son corps civique.

Les conséquences étaient importantes : obtention automatique de la citoyenneté romaine pour les magistrats locaux à la sortie de leur charge, et pour tous la *patria potestas*, le *conubium*, mais aussi le *commercium* qui mettait les *Tolosani* sur un pied d'égalité avec les citoyens romains dans les transactions commerciales. Toulouse dotée du *Latium* n'est plus vraiment une cité gauloise.

Dans un tel contexte, on comprend mieux que Vieille-Toulouse ait livré une des plus vieilles inscriptions latines de toute la Gaule. Datée de 47, elle mentionne la construction d'un temple (*aedes*), d'un piédestal (*basis*) et d'une terrasse (*solarium*) par douze individus réunis en collège<sup>146</sup>. Sur les huit noms partiellement ou entièrement conservés, deux sont des hommes libres, sans doute citoyens romains<sup>147</sup>, les quatre autres, aux surnoms grecs ou italiens, sont des esclaves de citoyens romains. Leur collège ne réunissait donc pas seulement des « petites gens », comme le voulait Labrousse<sup>148</sup>. Loin de représenter une communauté étrangère vivant en marge de la cité, ce groupe reflète bien, me semble-t-il, la composition mélangée de cette nouvelle Tolosa, dotée depuis peu du droit latin. En tout état de cause, le fait que ces hommes aient eu recours à l'épigraphie monumentale – pratique encore très exceptionnelle en Occident, Italie mise à part, au milieu du I<sup>er</sup> siècle –, alors qu'ils n'appartenaient pas à l'élite de la cité, est la preuve éclatante d'un degré de pénétration des usages italiens qui est tout à fait extraordinaire dans la Gaule de cette époque.

Les indices d'une latinisation<sup>149</sup> précoce et multiforme ne se limitent d'ailleurs pas à ce témoignage épigraphique. De façon encore parcimonieuse, mais incontestable, l'archéologie révèle une mutation profonde de l'urbanisme et de l'architecture à partir du milieu du siècle. Je n'en donnerai qu'un exemple, en rapport direct avec l'inscription de 47 : à 300 m du lieu de sa découverte<sup>150</sup>, au lieu-dit Baulaguet (fig. 2), une fouille de sauvetage a mis au jour en 1972 un petit temple carré, de type *fanum*, construit à la romaine (fondations en tranchée à radiers de galets, murs de briques, colonnes en briques quart-de-rond, tuiles), qui pourrait être l'*aedes* mentionnée par l'inscription<sup>151</sup>.

L'étude de la céramique, et surtout de la céramique de cuisine, conduit à des conclusions similaires ; il faut tout particulièrement signaler, dans ce domaine, l'identification par Alexis Gorgues, dans des niveaux des années 30/20, d'un élément caractéristique de la batterie de cuisine italienne, la cloche à cuire, dont on ne connaît pas d'autres exemples en Gaule<sup>152</sup>. L'extraordinaire abondance de la monnaie, et notamment de la monnaie romaine d'argent, jointe à l'extrême diversité des provenances, est un autre trait qui fait de Vieille-Toulouse un cas à part<sup>153</sup>. Enfin, Toulouse latinise aussi son ethnique : on aura remarqué que le terme recueilli par Plinie

<sup>145</sup> Gorgues, 2005b.

<sup>146</sup> *CIL* XII, 5388. Cf. Sablayrolles, 1988, p. 14-15. Cette inscription resta longtemps la plus ancienne des inscriptions datées de la Gaule, jusqu'à la découverte du milliaire de Treilles en 1949.

<sup>147</sup> Hatzfeld, 1919, p. 274.

<sup>148</sup> Labrousse, 1968, p. 104. Les noms d'esclaves étant rejetés à la fin, la première colonne de la liste de dédicants, entièrement perdue, ne portait probablement que des noms d'hommes libres.

<sup>149</sup> Compte tenu de la date et du contexte, ce terme paraît préférable à celui de romanisation.

<sup>150</sup> L'inscription fut trouvée en 1879 au sud de la ferme de Borde Basse, en bordure du C.D. 95, en un lieu signalé par le point K sur la carte de Léon Joulin, 1902, fig. 1.

<sup>151</sup> Vidal, 2001, p. 117.

<sup>152</sup> Gorgues, 2007, p. 419-422.

<sup>153</sup> Melmoux, 2005.



n'est plus *Tolosates*, dont le suffixe est calqué sur une formation gauloise en *-ati*<sup>154</sup>, mais *Tolosani*, conforme à l'usage romain.

Ainsi donc, après l'accession de Vieille-Toulouse au statut de chef-lieu de cité, et pendant le demi-siècle qui suit l'obtention du *Latium*, probablement concédé par César, Tolosa subit une transformation radicale : l'urbanisme devient plus régulier, les techniques de construction se rapprochent du modèle italien, les mœurs s'italianisent jusque dans le quotidien des cuisines. Et pourtant, cette agglomération largement dépouillée de ses traits gaulois, dont la population bigarrée se montre si avide de romanité, sera abandonnée à son tour : une nouvelle fondation, sans doute tardo-augustéenne<sup>155</sup>, ramènera la ville sur la basse terrasse de la Garonne, parée cette fois du titre de colonie. Mais ce retour dans la plaine est une autre histoire dont il n'est pas possible d'examiner ici les causes.

Nous voici arrivés au terme d'un parcours sans doute trop schématique encore, mais qui aura eu quelque utilité s'il a permis de montrer qu'une véritable histoire de Toulouse avant Auguste est possible – celle que j'ai esquissée ou une autre. À bien y regarder, je ne crois pas qu'on possède sur aucune autre ville gauloise de cette époque autant de sources, et aussi variées, sur un laps de temps aussi long. Les riches moissons archéologiques faites depuis un siècle sur deux sites majeurs, la description unique en son genre d'un sanctuaire gaulois par un historien grec contemporain, les notations de Cicéron et de César, et jusqu'à l'une des plus anciennes inscriptions de la Gaule, donnent à la Toulouse qu'ont vue Caepio, Fonteius et Crassus une profondeur historique inégalable. Mais paradoxalement, le chantier historique de cette Toulouse d'avant l'Empire – sanctuaire-capitale des Tectosages à Saint-Roch, puis chef-lieu de la *ciuitas Tolosatium* à Vieille-Toulouse, et pour finir *oppidum Latinum* des *Tolosani* – est une friche à peine explorée. L'essentiel du travail reste à faire.

## Bibliographie

### Abréviations

*Bibracte 4* : V. Guichard, S. Sievers et O.H. Urban (éd.), *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer (Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998)*, Collection Bibracte-4, Glux-en-Glenne, 2000.

*BSHNT* : *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*.

*MAST* : *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*.

*Métropolis* : *Métropolis. Transport souterrain et archéologie urbaine à Toulouse – 1990-2007*, catalogue d'exposition, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 2007.

*MSAMF* : *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*.

*Tolosa. Nouvelles recherches* : J.-M. Pailler (dir.), *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Toulouse et Rome, 2001.

*XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF* : M. Vaginay et L. Izac-Imbert (éd.), *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France. XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*, Bordeaux, *Aquitania* suppl. 14/1, 2007.

ARRAMOND, J.-Ch. et REQUI, Chr., 2007, *Tolosa des Tolosates*, dans *Métropolis*, p. 47-67.

ARRAMOND, J.-Ch., REQUI, Chr. et VIDAL, M., 2007, Les recherches anciennes et les fouilles en cours sur les sites de Vieille-Toulouse, Toulouse-Estarac et Toulouse-Saint-Roch, aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. a.C., dans *XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF*, p. 385-409.

ASTRE, G., 1953, Terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse (zone suburbaine des Récollets),

<sup>154</sup> Cf. *Namausatis*, « nîmois », dans l'inscription gallo-grecque G-153 de Vaison (Lambert, 1997, p. 85).

<sup>155</sup> De Filippo, 2001, p. 220.

- BSHNT, 88, p. 267-294.
- ASTRE, G., 1954, Terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse (zone suburbaine du Lauragais), *BSHNT*, 89, p. 269-291.
- ASTRE, G., 1963, Terrains quaternaires du sous-sol de Toulouse (zone urbaine), *MAST*, 14<sup>e</sup> série, IV, 1963, p. 25-57.
- BACCABÈRE, G., 1992, Les anciennes fouilles de l'archéologue Léon Joulin à la caserne Niel à Toulouse, *MSAMF*, 52, p. 9-60.
- BACCABÈRE, G., 1993, Puits et fosses funéraires toulousains de Saint-Roch des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *MSAMF*, 53, p. 75-132.
- BACCABÈRE, G., 1995, Les puits funéraires du quartiers d'Empalot des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *MSAMF*, 55, p. 19-25.
- BARRAL, Ph. et GUILLAUMET, J.-P., 2000, Le processus d'urbanisation en pays éduen : un état de la question, dans *Bibracte 4*, p. 65-71.
- BENQUET, L., 2007, Les importations de vin italique dans le Toulousain au cours du II<sup>e</sup> s. a.C., dans *XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF*, p. 435-448.
- BUCHSENSCHUTZ, O., 2000, Les oppida celtiques, un phénomène original d'urbanisation, dans *Bibracte 4*, p. 61-64.
- BRUNAU, J.-L., 2000, *Les religions gauloises (V<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.)*, Paris, Errance.
- CADIOU, F., 2008, Hibera in terra miles. *Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.)*, Madrid, Casa de Velázquez, sous presse.
- CATALO, J., et PAYA, D., 2007, Toulouse médiévale, dans *Métropolis*, p. 112-139.
- CHALANDE, J., 1912, Les inondations et les formations alluviales dans le bassin de la Garonne à Toulouse depuis le douzième siècle, *MAST*, 10<sup>e</sup> série, 12, p. 65-80.
- CHASTAGNOL, A., 1995, *La Gaule et le droit latin. Recherches sur l'histoire administrative et sur la romanisation des habitants (Scripta Varia, III)*, Lyon.
- CHRISTOL, M., 1999, La municipalisation de la Gaule Narbonnaise, dans M. Dondin-Payre et M.-Th. Raepsaet-Charlier (éd.), *Cités, municipales, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris, p. 1-27.
- COLLIS, J., KRAUSZ, S. et GUICHARD, V., 2000, Les villages ouverts en Gaule centrale aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., dans *Bibracte 4*, p. 73-82.
- COLUMEAU, Ph., 2001, La faune du puits XXXVII, dans *Tolosa. Nouvelles recherches*, p. 190-193.
- COPPOLANI, J., 1950, Essai de solution géographique du problème des origines de Toulouse, *Annales du Midi*, 62, p. 105-114.
- DE FILIPPO, R., 2001, L'aménagement de la ville : rythme et durée, dans *Tolosa. Nouvelles recherches*, p. 205-220.
- DELMARRE, X., 2003, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance, 2<sup>e</sup> édition.
- DOMERGUE, C., MORET, P. et VIDAL, M. (coord.), 2001, Des origines à Tolosa tectosage, dans *Tolosa. Nouvelles recherches*, p. 25-197.
- DRAC-SRA [anonyme], 2006, L'archéologie préventive entre 2002 et 2005 en région Midi-Pyrénées, dans *Rapport au parlement : Mise en œuvre de la loi modifiée du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive*, tome 2, p. 265-274.
- DURAND, V., 2000, Vienne gauloise, dans *Bibracte 4*, p. 191-195.
- DURANTHON, F., 2007, La longue histoire du paysage toulousain, dans *Métropolis*, p. 25-31.
- DUSAN, B., 1866, Toulouse, cité lacustre ?, *Revue archéologique du Midi de la France*, 8, p. 170-179.
- DUVAL, P.-M., 1971, *Les sources de l'histoire de France, tome I<sup>er</sup> : La Gaule jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- EDELSTEIN, L. et KIDD, I.G., 1972, *Posidonius I. The Fragments*, Cambridge.
- FICHTL, S., 2000, *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris, Errance.
- FICHTL, S., 2004, *Les peuples gaulois. III<sup>e</sup> – I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.*, Paris, Errance.
- FOUET, G. et SAVÈS, G., 1978, *L'or de Tolosa volé à Vieille-Toulouse*, Toulouse.
- GORGUES, A., 2005a, *Économie et société dans le nord-est du monde ibérique et ses marges (250/25 av. J.-C.)*, thèse de doctorat, Université de Toulouse – Le Mirail, 2 vol.
- GORGUES, A., 2005b, Les casques Coolus-Mannheim de Vieille-Toulouse. Remarques sur les transferts d'armement à l'époque républicaine dans les provinces occidentales, *Gladius*, 25, p. 83-93.
- GORGUES, A., 2007, Les pratiques culinaires à Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) au I<sup>er</sup> s. a.C. dans leur contexte régional, dans *XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF*, p. 411-433.
- GORGUES, A. et MORET, P., 2003, Toulouse et Vieille-Toulouse, dans P. Arcelin et J.-L. Brunaux, « Lieux et pratiques des cultes en France à l'âge du Fer », *Gallia*, 60, p. 132-138.
- HATZFELD, J., 1919, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénistique*, Paris.

- HIERNARD, J., 1999, Les Santons, les Helvétès et la Celtique d'Europe centrale. Numismatique, archéologie et histoire, *Aquitania*, 16, p. 93-125.
- JOULIN, L., 1902, Les stations antiques des coteaux de Pech-David près de Toulouse, *MAST*, 10<sup>e</sup> série, II, p. 377-394.
- JOULIN, L., 1912, Les sépultures des âges protohistoriques dans le sud-ouest de la France, *Revue archéologique*, 1912, 1, p. 1-59 et 235-254.
- JUD, P., 2000, Zur Frage der *Oppida* am südlichen Oberrhein, dans *Bibracte* 4, p. 111-118.
- KAMBER, P., HECHT, Y., SPICHTIG, N. et RISSANEN, H., 2002, *Stadt der Kelten – Geschichten aus dem Untergrund*, catalogue d'exposition, Bâle.
- LABROUSSE, M., 1968, *Toulouse antique, des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, BEFAR.
- LAMBERT, P.-Y., 1997, *La langue gauloise*, Paris, Errance.
- MALITZ, J., 1983, *Die Historien des Poseidonios*, Zetemata, 79, Munich.
- MELMOUX, P.-Y., 2005, Recherches sur les monnaies de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), *Languedoc numismatique - Bulletin de l'Amicale numismatique du Midi*, 52, p. 1-78 et pl. I-XX.
- MORET, P., 1996, Le nom de Toulouse, *Pallas*, 44, p. 7-23.
- MORET, P., 2001a, Strabon, Posidonios et le trésor des Tectosages, dans *L'or de Tolosa*, catalogue d'exposition, Toulouse, Musée Saint-Raymond, p. 17-22.
- MORET, P., 2001b, Toulouse tectosage, dans *Tolosa. Nouvelles recherches*, p. 80-99.
- MULLER, A., 2001, La Garonne au sud de Toulouse, dans *Tolosa. Nouvelles recherches*, p. 41.
- ÑACO DEL HOYO, T., 2001, *Milites in oppidis hibernabant*. El *hospitium militare* invernal en ciudades peregrinas y los abusos de la hospitalidad *sub tectis* durante la República, *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 27 (2), p. 63-90.
- NAVARRO, M., MAGALLÓN, A., RICO, Chr. et SILLIÈRES, P., 2004, Marcas sobre materiales de construcción hallados en *Labitolosa* (La Puebla de Castro, Huesca), *Salduie*, 4, p. 247-260.
- PAILLER, J.-M., 2006, Quand l'argent était d'or. Paroles de Gaulois, *Gallia*, 63, p. 211-241.
- PASSELAC, M., 2003, *Eburomagus* (Bram), *Sostomagus* (Castelnaudary), *Fines* (commune de Castelnaudary), *Elesiodunum-Elusio* (Montferrand) : quatre agglomérations de la voie d'Aquitaine, quatre destins singuliers, dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barruol*, Supplément 35 à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, p. 95-107.
- RICO, Chr., 1997, *Pyrénées Romaines. Essai sur un pays de frontière (III<sup>e</sup> siècle a. C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 14, Madrid.
- ROUVERET, A., 2000, Strabon et les lieux sacrés de l'oikoumène, dans *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires*, Rome, Ecole Française de Rome, p. 43-57.
- SABLAYROLLES, R., 1988, Notices 5 et 258, dans *Palladia Tolosa*, Catalogue d'exposition, Toulouse, Musée Saint-Raymond, p. 14-15 et 164-165.
- SABLAYROLLES, R., 2006, Introduction, dans R. Sablayrolles et A. Beyrie, *Le Comminges (Haute-Garonne)*, Carte archéologique de la Gaule, 31/2, Paris, p. 44-101.
- STELZLE-HÜGLIN, S., 2007, Dealing with the dead : inside and outside the late Celtic settlement Basel-Gasfabrik, dans *XIII<sup>th</sup> International Congress of Celtic Studies* (Bonn, juillet 2007), Abstracts, p. 57.
- TIERNEY, J.J., 1960, The Celtic Ethnography of Poseidonius, *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 60, p. 189-246.
- VAGINAY, M., 2007, *Tolosa* entre dans l'histoire, dans *Métropolis*, p. 44-45.
- VERDIN, F., 2004, L'Ermitage d'Agen : un *oppidum* des Nitiobroges, dans *Gaulois des pays de Garonne, II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, p. 36-41.
- VERDIN, F. et BARDOT, X., 2007, Les puits de l'*oppidum* de l'Ermitage (Agen, Lot-et-Garonne), dans *XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF*, p. 237-257.
- VIDAL, M., 1977, *Rites funéraires gaulois et gallo-romains dans la région toulousaine au I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 2 vol.
- VIDAL, M., 2001, Le site et ses vestiges, dans *Tolosa. Nouvelles recherches*, p. 102-118.
- WEBSTER, J., 1997, Text expectations : the archaeology of 'Celtic' ritual wells and shafts, dans A. Gwilt et C. Haselgrove (éd.), *Reconstructing Iron Age Societies. New approaches to the British Iron Age*, Oxford, p. 134-144.
- WIELAND, G., 1999, *Keltische Viereckschanzen. Einem Rätsel auf der Spur*, Stuttgart.